



BULLETIN No 13

JUIN 1996

	SOMMAIRE	Pages		CONTENTS	Pages
1.	Editorial.	2	1.	Editorial.	4
2.	Activités 1995-1996.	7	2.	Progress report 1995-1996.	13
3.	Elections - Nouveau Comité	19	3.	Elections - New Committee	19
4.	Programme 1996-1997.	21	4.	Programme 1996-1997.	23
5.	Echos du Comité.	24	5.	Echoes of the Committee.	25
6.	Nouvelles des Permanences.	27	6.	News of the "Permanences".	30
7.	Le billet du Trésorier.	32	7.	The Treasurer's Note.	36
8.	Ceux qui nous ont quittés.	37	8.	Obituary.	37
9.	La Caisse de pensions.	41	19.	The Pension Fund.	45
10.	L'Assurance Maladie	49	10.	Health Insurance Scheme.	51
11.	Rencontres et voyages.	54	11.	Meetings and travel.	54
12.	Bulletin d'adhésion.	57	12.	Membership application form.	58

Adresse: Groupement des Anciens du CERN

c/o Association du personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23

Tél. (022) 767 57 59

Courrier électronique : GAC @MACMAIL.CERN.CH

EDITORIAL

(Original)

Dans la grisaille générale, la fin de l'année 1995, sans être glorieuse, a du moins été favorable sur un point sensible aux retraités que nous sommes. Comme vous le savez, **nos pensions ont été revalorisées** suivant l'indice officiel du CERN, à savoir 1.74%. Ce n'est pas la richesse mais le signe important que nos Pays-membres conservent le souci de préserver le pouvoir d'achat des retraités. Il importe de souligner que cette décision entérinait la proposition du Conseil d'administration de la Caisse de pensions, appuyée par la Direction générale et l'Association du personnel. Ce point est développé dans la contribution de Jean-François Barthélémy et Lorenzo Resegotti dans le présent Bulletin.

Le sort de la Caisse de pensions en cas de dissolution de l'Organisation, question qui nous préoccupe à juste titre, semble enfin progresser: un texte décrivant les dispositions à mettre en place est soumis à nos instances dirigeantes après avoir recueilli l'accord des Autorités suisses. Il y a donc progrès sur ce point après une longue période d'hibernation. Notre souhait évident est de voir intervenir un accord définitif, ne laissant place à aucune incertitude quant à la conduite à tenir en cas de dissolution, avec l'espoir que cet événement ne sera d'actualité que dans un futur extrêmement lointain.

Un pas très important a été franchi concernant **la Caisse maladie:** celui de la contribution directe du CERN pour compléter à 65% sa part du financement des primes pour les retraités. La Direction générale a aligné sa position sur ce point sur les règles adoptées par toutes les autres organisations internationales: elle a fait entériner par le Conseil en sa session de décembre une prise en charge par étapes de la totalité de cette contribution. Nous en sommes très soulagés car il y avait là une source potentielle de ressentiment de la part des actifs à l'égard de ces retraités dont ils étaient amenés à supporter indirectement une partie de la charge.

La chasse aux économies des dépenses de santé est ouverte depuis maintenant bien des années. Le GAC apporte sa contribution à cette action en incitant nos membres à consulter et à acheter aux endroits où les prix sont les plus avantageux. Il s'agit là d'un problème extrêmement difficile comme en témoignent les situations sur ce plan de nos Pays-hôtes. La Direction du CERN a déjà fait des efforts, en conjonction avec Austria, pour obtenir des conditions d'hospitalisation et de soins plus favorables. Des études plus récentes ont dégagé d'autres points pouvant amener une réduction des dépenses. Beaucoup de personnes ont consacré tous leurs efforts pour trouver des

moyens de réduire les coûts et continuent de le faire. Nous souhaitons que la Direction du CERN poursuive dans cette voie et affecte les moyens nécessaires pour que cet effort soit fructueux. Les détails de ce qui touche à la Caisse Maladie se trouvent dans l'article de Reinhard Budde et Jean-Paul Diss.

Pour le GAC, un événement marquant est **le renouvellement de son Comité**, d'autant plus important cette année que ni son Président ni ses deux Vice-présidents ne se représentaient, pas plus que certains autres personnages clés. Nous avons craint que notre appel aux candidatures ne reçoive pas l'accueil que nous souhaitions. Hé bien, pas du tout. Sans que ce soit une pléthora, nous avons pu compter 14 candidats pour 12 sièges à pourvoir. Vous serez entièrement rassurés comme nous le sommes en prenant connaissance dans ce Bulletin de la liste des membres du nouveau Comité et de la répartition des tâches. Il manque encore une personne anglophone pour remplacer Peter Standley, en particulier dans sa tâche de traducteur du Bulletin. Mais il semble qu'il n'y aura pas trop de difficulté à trouver un successeur de bonne volonté. La continuité du travail du Comité est donc assurée après une petite période d'adaptation pour les nouveaux venus. Beaucoup parmi ceux qui ne se représentent pas ont d'ailleurs déclaré qu'ils ne se refuseraient pas à donner un coup de main, en cas de nécessité, ce qui doit entièrement rassurer la nouvelle équipe.

Un autre vote est en cours qui doit désigner **nos délégués au Conseil du**

personnel. Elus pour deux ans, trois d'entre eux, Jean-François Barthélémy, Reinhard Budde et Lorenzo Resegotti arrivent aux termes de leurs mandats. Nous ne manquerons pas de candidats puisqu'ils se représentent tous les trois. Vous savez le rôle extrêmement important que jouent nos délégués dans le contact direct qu'ils ont avec les deux problèmes majeurs des retraités: les pensions et la Caisse maladie. S'il est une chose dont nous puissions être certains, c'est que l'avenir de ces deux domaines présentera des difficultés. Nous avons la chance d'être représentés par des personnes de grandes qualités chargées de défendre nos intérêts.

Au cours des années, **la position des retraités** s'est trouvée graduellement confortée à l'égard de l'Organisation qui avait tendance à les considérer comme entièrement perdus de compte. Il est souhaitable que cette évolution se poursuive et qu'elle se traduise un jour par une participation pleine et entière de ses représentants dans les organes traitant des questions les concernant directement.

A la fin de 1997, **le projet LHC** devra recevoir l'accord définitif du Conseil. Le projet devra faire l'objet d'une présentation détaillée, tant au plan technique qu'au plan financier. Suivant la tradition du CERN, les études auront été menées avec grand soin dans la voie de l'économie la plus stricte. Une décision favorable sera d'autant plus facilement acquise que l'on voit dès maintenant les grands pays non-membres comme les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Russie déclarer vouloir participer

financièrement et scientifiquement au projet. L'intérêt dont ils témoignent est la marque de la confiance qu'ils ont dans la qualité traditionnelle de ce qui se fait au CERN.

L'équipe rédactionnelle qui a créé ce Bulletin va céder la place à des enthousiasmes nouveaux après avoir assuré l'édition de 13 numéros. Nous sommes persuadés que cette publication semestrielle (on ne peut guère faire plus) représente un lien indispensable entre ces retraités dispersés mais qui conservent tous un profond attachement au CERN. Nous pensons que la nouvelle Rédaction aura le

même souci que celui que nous avons eu, celui de vous inciter à participer à nos échanges en nous écrivant pour nous donner à partager vos joies et vos soucis. Nous leur souhaitons plus de succès que nous n'en avons eu sur ce point.

Au moment de transmettre le flambeau, la Rédaction sortante souhaite un franc succès à ceux qui vont poursuivre la tâche en rendant ce Bulletin toujours plus attrayant et convivial.

La Rédaction.

Robert Lévy-Mandel et Peter Standley

Vous souhaitez que vos pensions soient préservées et que la protection de votre santé continue d'être assurée correctement. Alors rejoignez-nous et persuadez ceux qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au GAC, le Groupement qui défend vos intérêts.

La retraite ne signifie pas qu'il faille se replier dans sa coquille. Les retraités doivent se sentir solidaires pour mieux affronter les difficultés jalonnant notre route. Une manière non négligeable de manifester sa solidarité est de participer activement à un dialogue s'instaurant entre nous, par exemple par la voix de ce Bulletin.

N'hésitez pas à nous écrire. Nous sommes prêts à publier les lettres ou les articles que vous voudrez bien nous adresser. Dites-nous aussi ce que vous pensez de ce Bulletin qui est le vôtre et quels sont vos opinions sur tous les sujets touchant à votre état de retraité de l'Organisation.

EDITORIAL

(Translation)

Amidst the general gloom, the end of the year 1995 was, if without glory, at least favourable on a point to which we pensioners are sensitive. As you know, our pensions

have been indexed in accordance with the official CERN index - 1.74%. An important sign that our Member States keep in mind the preservation of the purchasing power of the

pensioners. It is important to underline that this decision confirmed the proposal of the Governing Board of the Pension Fund, which was supported by CERN Management and by the Staff Association. This point is developed by François Barthélémy and Lorenzo Resegotti in this Bulletin.

The destiny of the Pension Fund in the case of the dissolution of the Organization, a question with which we are rightly preoccupied, seems to progress at last: a text detailing the arrangements to be made has been submitted to our directing authorities, having received the approbation of the Swiss authorities. So, after a long period of hibernation, there is progress on this point. Our evident wish is to see a definitive agreement, leaving no place for incertitude as to the procedure to be followed in the case of dissolution, with the hope that this event will not take place except in the very distant future.

A very important step has been taken concerning the **Health Insurance Scheme**: that of the direct contribution by CERN to cover 65% of the cost of the pensioners' premiums. CERN Management has aligned its position with that of all the other international organizations and the Council, at its December session, has confirmed that the totality of this contribution will be taken in charge by stages. We are very relieved by this as there was here a possible source of resentment by the active staff towards the pensioners, a part of whose health costs they had to bear indirectly.

The hunt for **savings in health expenditure** has now been open for many a year. GAC contributes to this campaign by exhorting its members to compare and to buy where prices are lowest. This is an extremely difficult problem as witnesses the situation in our Host States. CERN Management has already made efforts, in conjunction with AUSTRIA, to obtain more favourable terms for hospital and other medical treatment. Recent studies have brought to light other areas where savings can be made. Many people have devoted their efforts to find ways of reducing costs - and still do so. We hope that CERN Management will continue in this direction and will provide the necessary means to obtain a fruitful result. Details on health insurance matters will be found in the article by Reinhard Budde and Jean-Paul Diss.

As to GAC, a notable event is the **renewal of its Committee**, even more important this year as neither the Chairman nor the two Vice-Chairpersons are standing for reelection, no more than are the holders of certain other key posts. We had feared that our appeal for candidates would fall on deaf ears. Not so ! There wasn't a deluge, but we had 14 candidates for 12 seats. You will be, as are we, entirely reassured by the membership of the new Committee and the distribution of its tasks, given in this Bulletin. There is as yet no one to translate the Bulletin into English, but it seems that it should not be too difficult to find a volunteer for this job. So the working continuity of the Committee is assured after a running-in

period for the newcomers. In case of need many of the retiring members have expressed their willingness to give a helping hand.

Another election is under way to choose **our delegates on the Staff Council**. Elected for two years, three of them, Jean-François Barthélemy, Reinhard Budde and Lorenzo Resegotti come to the end of their term. We do not lack candidates as all three are standing for reelection. You know the extremely important role played by our delegates in their direct contact with the two major problems for the pensioners: pensions and health insurance. If we can be sure of one thing, it is that there are difficulties in store for the future in both these fields. We have the good fortune to be represented by people of high capability to defend our interests.

In the course of the years **the situation of the pensioners** has slowly risen in the esteem of the Organization which had the tendency to consider them of no account. It is desirable that this evolution should continue and eventually result in a full and complete participation of the pensioners' representatives in the bodies which treat those questions of direct concern to them.

At the end of 1997 **the LHC project** should receive the final approval of Council, to which a detailed report, covering both technical and financial of the project, will be presented. Following CERN tradition, these studies will have been made with great care,

with the strictest regard for economy of cost. A favourable decision should the more easily be acquired now that one sees large non-member states such as the USA, Canada, Japan and Russia expressing their wishes to participate financially and scientifically in the project. The interest they show is a mark of the confidence they have in the traditional quality of what is done at CERN.

The editorial team which created this Bulletin will now, after 13 numbers hand over to new enthusiasms. We are convinced that this semestrial publication (one can scarcely produce more) forms an essential link between those pensioners who live far away but keep a deep attachment to CERN. We think that the new editors will have the same care in mind as we have had, to encourage you to participate by writing to us so that we can share your joys and your worries. We hope they will have more success than us on this point.

As we hand over the torch the retiring editors wish their successors good luck in making this Bulletin always more attractive and....user friendly ! ("convivial", in the original French text, doesn't appear in my 1981 Petit Robert, so I suppose it was invented - or resuscitated - to be more "user friendly" -sorry "convivial" ... I'm afraid nous sommes dans a loop !)

*The editors
Robert Lévy-Mandel and Peter Standley*

You wish your pensions to be protected and that you should have proper health insurance cover. So join us and persuade those who have not done so to join GAC, the Association which defends your interests.

Retirement does not mean that one must withdraw into one's shell. The solidarity of the pensioners is essential to face better the difficulties which lie on our way. A non negligible way of showing one's solidarity is to take an active part in a dialogue with us, for example via the pages of this Bulletin.

Don't hesitate to write to us. We are ready to publish letters and articles which you may like to send us. Tell us what you think of this Bulletin, which is yours, and give us your opinions on all subjects concerning you as CERN pensioners.

ACTIVITES 1995 - 1996

(Intervention du Président du GAC à l'Assemblée générale
du 26 avril 1996.)

(Traduction)

1. Le Conseil du CERN de décembre.

Comme d'habitude à la fin de l'année, une question d'importance pour tous les retraités doit être décidée par le Conseil : le niveau d'indexation des pensions. Cependant, en décembre 1995, il y avait un point additionnel d'une importance fondamentale à long terme pour nous tous : la proposition que le CERN contribue à la part "manquante" des primes versées par les retraités à la Caisse maladie.

Spécifiquement, le Directeur général proposait que ceci devait se faire de façon progressive étalé sur les cinq prochaines années jusqu'en l'an 2000. Ceci faisait partie d'un ensemble de propositions (incluant des questions importantes pour le personnel actif)

que le Directeur général formulait après les discussions dans le cadre du "Forum tripartite sur les conditions d'emploi" ("Tripartite Employment conditions Forum" TREF), où les Représentants des Etats-membres, la Direction et l'Association du personnel échangeaient informations et opinions. Au début de novembre, quand il apparut que l'issue probable était rien moins qu'optimiste, l'Association du personnel appela le personnel à manifester. Après discussion avec ceux des membres du Comité du GAC qui avaient pu être réunis dans un délai très court, il fut convenu que l'on demanderait aux membres du GAC de manifester avec le personnel au matin du 9 novembre (jour de la réunion du Comité des finances). Compte tenu du délai court de l'avis, l'assistance du

GAC à la manifestation s'avéra assez impressionnante.

Le Comité des finances rejeta les propositions présentées par le Directeur général; en conséquence, l'Association du personnel estima que des mesures plus sévères devaient être nécessaires. A ce point, il devint clair que le GAC ne pouvait que suivre l'évolution des événements.

En bref, après une période d'incertitude, le Comité des finances entérina la formation d'un "Groupe tripartite restreint" comprenant la Direction, des Délégations et l'Association du personnel pour faire des recommandations (un "paquet") au Conseil au travers du Comité des finances sur les points de désaccord, y compris la question des contributions manquantes des retraités à la Caisse maladie.

Le Groupe tripartite restreint parvint à s'entendre par consensus (= sans opposition, quoique un membre nommé par le Conseil du CERN n'ait pas été en mesure d'accepter deux éléments.) sur un paquet qu'il a recommandé qu'il soit approuvé par le Conseil du CERN. Le Conseil du personnel, tout en reconnaissant que le paquet résultait de compromis effectués par toutes les parties, concluait qu'il était acceptable comme il se présentait, mais rien de moins. Il proposait de demander au personnel de se prononcer sur le paquet par un vote; par la suite, ce paquet a été approuvé à une forte majorité.

Vous connaissez tous l'issue positive du Conseil sur l'indice et la Caisse maladie - en aucune manière une conclusion certaine. Je vous assure que le GAC est reconnaissant à l'Association du personnel, à son Président et

à ses instances dirigeantes, au Directeur général, à la Direction et aux Délégations qui travaillèrent ensemble positivement sur ce sujet, ainsi qu'à tous les membres du personnel qui soutinrent le paquet par leur vote.

Tous les membres du GAC apprécient leurs efforts.

2. CERN, LE LHC ET LES ETATS-NON-MEMBRES.

La dernière fois que je vous parlais du LHC, malgré que des progrès aient pu être accomplis sur un certain nombre de fronts, il restait la question de trouver suffisamment d'argent pour achever le projet à une date "rapprochée". Aujourd'hui, il est trop tôt pour dire que ce problème a été réglé mais je comprends que les négociations en cours avec les Etats-Unis, l'Inde (qui a déjà signé) et d'autres pays peuvent être regardées avec une vue optimiste.

3. AFFAIRES GAC.

3.1 Le travail du Comité.

Depuis la dernière Assemblée générale, votre Comité s'est réuni onze fois. Au cours de ses réunions, des questions concernant les Membres du GAC ont été discutées. La Caisse de pensions, la Caisse maladie, "Permanences" et les affaires sociales et culturelles ont été passées régulièrement en revue et aujourd'hui d'autres orateurs vont en traiter.

3.2 La croissance du GAC.

Le tableau suivant montre que l'effectif du GAC a augmenté depuis 1988 de 48% du nombre des bénéficiaires de la Caisse maladie (comme d'habitude excluant les orphelins, les volontaires et les pensions différées) à 65% à la fin mars 1995 - en chiffres ronds le même nombre qu'à la même époque en 1995 - J'avais espéré un accroissement.

Le rapport entre Membres du GAC et les bénéficiaires de la Caisse maladie * depuis 1989 à 1996 (mars) en pourcentage

1989	360/749	48
1990	466/846	55
1991	513/919	56
1992	630/1042	60
1993	740/1203	62
1994	847/1329	64
1995	906/1403	65
1996	989/1520	65

* sans les orphelins, les volontaires et les pensions différées.

3.3 Contacts en dehors du CERN.

L'Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux: le groupe "santé" avait invité les représentants du GAC à leurs réunions qui avaient été consacrées exclusivement aux "soins médicaux de longue durée"; en particulier comment s'assurer pour ce risque et à quel prix. Comme vous pouvez l'imaginer, ceci est un problème particulièrement coriace exigeant beaucoup de discussions au niveau des études. Le travail se poursuit. Cependant, ici au CERN, cette

question ne figure pas encore au calendrier, même pas pour une discussion préliminaire !

3.4 Préparation à la retraite.

Le GAC a été sollicité une fois encore par le responsable du Service de l'Enseignement de coopérer aux discussions préparatoires et au Séminaire de trois demi-journées sur "La Préparation à la Retraite" qui se tint en octobre dernier.

Ce Séminaire s'ouvrit sur une conférence sur les "Aspects psychologiques de la retraite" par un orateur extérieur, R.Quenon qui commença en disant: "Je m'intéresse à l'avenir parce que j'y passerai le reste de ma vie", une réflexion provocatrice.

Des présentations furent faites par Jean-François Barthélémy sur le fiscalité en France et en Suisse (Canton de Genève). Quoique n'étant pas un impôt au sens formel du terme, la "Contribution Sociale Généralisée" fit l'objet de quelques informations.

J'ai moi-même fait une présentation du GAC - essentiellement en mettant en valeur les avantages que l'on retire d'être un membre du GAC.

D'autres sujets traités concernaient: les aspects médicaux de la retraite, l'Assurance maladie, la Caisse de retraite et l'accès au CERN.

Des questions présentant un intérêt pour les membres du GAC soit mentionnées au Séminaire, soit découvertes après coup sont données dans un appendice à ce rapport; on y trouve des cours organisés par le Service d'Enseignement, le Service des Affaires Sociales et le Fonds d'Aide Mutuelle.

Un document couvrant les sujets du Séminaire a été préparé:

Préparation à la retraite - Compte rendu du séminaire des 5, 9, 12 octobre 1995 (en français uniquement, daté de février 1996, des Services d'Enseignement, Division PE).

3.5 Soins médicaux à domicile et aide ménagère.

La Section des Affaires Sociales (dirigée par Pascale Leuzzi de la Division du Personnel) a fait une étude sur les services existants dans le Canton de Genève et en France concernant le soins médicaux à domicile et aide ménagère. Cette étude donne une idée des coûts incluant ceux qui sont remboursés par l'"Austria"; ceci s'applique aussi bien au personnel actif qu'aux retraités. Il s'agit d'un travail vaste et détaillé qui ne peut pas être résumé en quelques mots, un bref extrait est donné dans l'appendice. Je voudrais remercier Pascale Leuzzi pour ce travail.

3.6 Une contribution financière à l'Association du Personnel.

Le Comité a eu conscience que l'Association du Personnel n'était pas seulement notre seul canal formel de communication avec la Direction du CERN et le Conseil; dans la défense de nos intérêts, comme par exemple, pour la contribution "manquante" pour la Caisse maladie mentionnée plus haut. Elle nous aide dans des questions plus terre à terre: le secrétariat prend soin de notre courrier entrant, qui est particulièrement

abondant en période électorale, nous offre une salle de réunion pour les "Permanences" et nous apporte une aide inestimable dans un grand nombre de petites activités.

C'est pourquoi nous proposons de donner CHF 5'000 à l'Association du Personnel comme un modeste témoignage de reconnaissance pour tous ces services. Comme ceci doit être financé par le budget 1996, cela sera traité plus loin par le Trésorier.

4. REMERCIEMENTS.

Durant mon activité comme Président, j'ai reçu beaucoup de messages d'encouragement et de soutien de la part de membres du GAC, soit verbalement, soit par cartes ou par lettres et occasionnellement par téléphone - Je puis vous assurer qu'ils ont été hautement appréciés.

Merci également au personnel du CERN, qui à tous les niveaux ont été toujours plus que serviables quand quelque forme de service ou de conseil leur ont été demandés.

Finalement, votre Comité - y compris les anciens membres - sont remerciés chaleureusement pour leur bonne volonté, leur bonne humeur et leur collaboration dans l'accomplissement efficace et effective de notre tâche.

*Gordon Munday
Président sortant.*

APPENDICE.

Quelques Services du CERN intéressant les retraités.

1. Services d'Enseignement.

Les Services d'Enseignement (Division du personnel) organisent divers cours au profit du personnel du CERN. Les retraités pourraient trouver de l'intérêt à certains d'entre eux. Les cours sont ouverts aux retraités, dans la limite des places disponibles, au même prix que celui facturé aux divisions. On trouvera des précisions dans le Bulletin hebdomadaire du CERN, avec le nom de la personne à contacter et son numéro de téléphone.

2. Le Fonds d'Aide Mutuelle.

Ce Fonds est géré par un Conseil indépendant dont l'actuelle Présidente est actuellement Michèle Brandenburger ((+41 22) 7676601). Il est ouvert aux retraités du CERN et aux membres dépendants de leur famille. Les demandes de prises en considération doivent être adressées à la Présidente ou à travers le Service Social ((+41 22) 7674201). Tous les cas sont, bien entendu, traités strictement confidentiellement.

3 Affaires Sociales (Pascale Leuzzi) **((+41 22) 7674479).**

Quoique ce service ait été créé pour traiter de problèmes affectant des membres actifs du personnel, il est cependant ouvert aux retraités. Tous les cas sont, bien entendu, traités strictement confidentiellement. Deux

activités essentielles pouvant être d'un intérêt pour les membres du GAC sont considérées.

Assistance Sociale.

Le but: s'efforcer, avec l'aide de professionnels et de services compétents à l'intérieur ou à l'extérieur du CERN, de résoudre les problèmes personnels ou de les atténuer. Ils peuvent être associés avec:

- des accidents ou des maladies, y compris des maladies mentales et celles de longue durée.
- l'alcoolisme.
- le divorce et la séparation; etc.

Protection Sociale.

Le but : - fourniture d'informations et assistance en matière de protection sociale, comme, par exemple, les points suivants :

- Information concernant les formalités pour vivre sa retraite en France ou en Suisse. Information concernant les droits au système de la Sécurité sociale française* de même pour l'AVS suisse.
- Le décès : - information sur les droits sociaux; aide apportée à la famille amputée. Fournir de l'information et de l'aide pour des soins à domicile et de l'aide ménagère y compris ce qui ou ce qui n'est pas remboursé par l'Austria.
- Aide pour la préparation d'une demande pour reconnaissance d'incapacité à Austria; etc.
- Information et aide pour une réintégration dans le pays d'origine.

Prière de noter que ces listes ne sont pas exhaustives.

Voir ci-dessous *

Les listes suivantes ont été préparées pour le GAC par Pascale Leuzzi.

ACTIVITES BENEVOLES

- *Croix Rouge Suisse - Section Genevoise, Service du Volontariat*
4, rue Rodo
1205 Genève
tél. 781.37.70
- *Centre Genevois du volontariat - CGV*
7, av. Pictet de Rochemont
1207 Genève
tél. 736.82.42 (14h00 à 18h00)
- *Centre Social Protestant - Secteur bénévolat*
14, rue du Village Suisse / Case postale 177
1211 Genève 8
tél. 320.78.11
- *Caritas Genève - Service Animation et Bénévolat*
53, rue de Carouge
1205 Genève 8
tél. 708.04.44
- *Troc-Temps - Secrétariat MDA*
9, av. Ste Clotilde / Case postale 14
1211 Genève
tél. 329.83.82 - mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30
- *Fondation Suisse de coopération au développement technique*
Service Expert Corps
Döltsweg 39 / Case Postale 8055 Zürich
tél. 01/463.94.11
- *Service Social - Ville de Genève*
25, rue Dizerens
1205 Genève
tél. 320.51.44
- formation au bénévolat et activités bénévoles.
- *Lecture et compagnie - Barbara BIANCHI*
1, rue Hugo-de Senger
1205 Genève
tél. 329.25.19

* Voir "Que Choisir" Guide No 27, La retraite (45 FF) couvre 'toutes les aides auxquelles vous avez droit', parmi d'autres points.

LOISIRS

- *Fédération des Clubs d'Aînés du Canton de Genève*
Secrétariat

- 22, route de la Chapelle
1212 Grand-Lancy
tél. 343.97.77
- (Liste des clubs)
- *Centre Artisanal et de Détente pour retraités*
22, route de la Chapelle
1212 Grand-Lancy
tél. Détente: 343.97.77
 - tél. Artisanat esthétique:
343.93,48
 - *Université du 3ème âge*
Secrétariat
6, rue de Candolle
1211 Genève 4
tél. 720.93.33 (interne 20.42)
de lundi au vendredi de 9h30 à
11h30)

Le GAC est fort d'environ 1'000 membres. Les préoccupations des retraités sont prises en compte par votre Comité qui assure la défense de nos intérêts. Vous savez que ces préoccupations grandissent avec les difficultés économiques et budgétaires. Les tâches de ce Comité s'accroissent de ce fait. Il est important que, parmi nos nombreux membres, nous trouvions les collègues prêts à se dévouer pour nous aider dans nos tâches. Nous attendons avec confiance qu'ils se manifestent.

Activities 1995 - 1996

(Report by the President of GAC to the Annual General Meeting
of April 26 1996).

(Original)

1. CERN December Council

As is usual at the end of the year a matter of importance to all pensioners has to be decided by Council - the level of pension indexation. However, in December 1995, there was an additional point of fundamental and long-term importance to all of us; the proposal that CERN contribute to the "missing" part of the pensioners' health insurance premiums.

Specifically the Director General proposed that this should be done progressively over the next five years until the year 2000. This formed part of a set of proposals (including matters of importance for the active staff) that the Director General formulated following discussions in the Tripartite Employment Conditions Forum" (TREF), where representatives of the Member States, Management and Staff Association exchanged information and opinions. Early

in November, when it appeared that the likely outcome was less than optimistic, the Staff Association called the staff to demonstrate. After discussion with such members of GAC Committee who could be assembled at short notice, it was agreed that GAC members be asked to demonstrate with the staff on the morning of the 9th November (the day of the Finance Committee meeting). Given such short notice the GAC turnout at the demonstration was pretty impressive.

The Finance Committee rejected the proposals presented by the Director General; consequently the Staff Association felt that sterner measures would be necessary. At this stage it became clear that GAC could only follow the evolution of events.

To be brief - after a period of uncertainty, the Finance Committee on the 23th November endorsed the setting up of a Restricted Tripartite Group of Management, Delegations and Staff Association to make recommendations (a "package") to Council through the Finance Committee on the points of disagreement including pensioners' "missing" health insurance contributions.

The restricted tripartite group reached by consensus * a package which it recommended that CERN Council approve. The Staff Council while recognizing that the package was the result of compromises

made by all parties concluded that it, but nothing less, was acceptable as it stood. It proposed to ask the staff to vote on the package; this package was accepted by a large majority.

You all know the positive outcome of Council on the index and health insurance - by no means a foregone conclusion. I assure you that GAC is grateful to the Staff Association, its President and governing bodies, the Director General, "Management" and the delegations that worked together positively on the task, and to all staff members who voted in support of the package.

GAC members appreciate their efforts.

2 CERN THE LHC AND THE NON MEMBER STATES

The last time I spoke to you about LHC, although progress was being made on a number of fronts, there remained the matter of finding sufficient money to finish the project at the "early" date. Today, it is too soon to say that this problem has been overcome but I understand that the negotiations under way with the United States, India (already signed) and others countries may be viewed somewhat optimistically.

3 GAC AFFAIRS.

3.1 The work of the Committee.

* Without opposition, although one member appointed by CERN Council could not accept two elements.

Since the last General Assembly your Committee has met eleven times during which matters of interest to GAC members were discussed. The Pension Fund, Health Insurance, "Permanences" and social and cultural affairs were regularly reviewed and today other speakers will deal with them.

3.2 The growth of GAC.

The table shows that GAC membership has grown from 1988 with 48 % of the beneficiaries of the Pension Fund (as usual, excluding orphans, benevolent and differed pensions) to 65 % at the end of March 1996 - in round numbers the same figure as at the same time in 1995 - I had hoped for an increase.

The ratio of GAC members to beneficiaries of the Pension Fund* from 1989 to 1996 (March) as a percentage

1989	360/749	48
1990	466/846	55
1991	513/919	56
1992	630/1042	60
1993	740/1203	62
1994	847/1329	64
1995	906/1403	65
1996	989/1520	65

*without orphans, benevolent and differed pensions

3.3 Contacts outside CERN.

Association of Former International Civil Servants: the Group "Health" has invited GAC representatives to its meetings which

have been exclusively concerned with "long term health care"; particularly with how to insure for it and at what cost. As you can imagine this is a particularly intractable problem requiring much study and discussion. The work continues. However here in CERN this topic is not yet on the agenda for even a preliminary discussion !

3.4 Preparation for retirement.

GAC was asked;once again by the Head of Education Services to take part in the preparatory dicussions and a three half-day Seminar on "Preparation for retirement" that followed in October last.

The seminar was opened by a talk on the "Psychological aspects of retirement" by an outside speaker R. Quenon who started by saying "I am interested in the future because that is where I am going to spend the rest of my life", (" Je m'intéresse à l'avenir parce que j'y passerai le reste de ma vie") - thought provoking.

Presentations were made by Jean-François Barthélémy on French and Swiss (Canton of Geneva) Taxation. Although not a tax in the formal sense of the word, some information was given on the "Contribution Sociale Generalisée".

The writer made a presentation on GAC - essentially showing the advantages of being a member.

Other topics covered included: Medical aspects of retirement, Health Insurance, Pension fund and access to CERN.

Matters of interest to GAC members either mentioned at the Seminar or discovered

subsequently are given as an appendix to this report; included are - courses arranged by the Education Services, Social Affairs Service and the Mutual Aid Fund.

A document covering the seminar has been prepared:

Préparation à la retraite - Compte rendu du séminaire des 5, 9, 12 octobre 1995 (in French only dated février 1996, from Education Services, PE Division)

3.5 Domiciliary health care and home help.

The Social Affairs section (headed by Pascale Leuzzi of Personnel Division) has made a study of the services available in the Canton of Geneva and France concerning home health care and home help. This gives an idea of the costs including those that are reimbursed by "Austria"; this, of course, applies equally to active staff as to pensioners. It is an extensive and detailed work that cannot be summarized in a few words, a brief overview is given in the appendix. I would like to thank Pascale Leuzzi for this work.

3.6 A financial contribution to the Staff Association

The committee has been conscious that the Staff Association is not merely our only formal channel of communication with CERN management and the Council; such

as the defense of our interests as for example, the "missing" health insurance contributions mentioned earlier. It helps us in more mundane matters: the secretariat looks after our incoming mail, which at election time is considerable, provides us with a conference room for the "Permanence" and aids us in many small but invaluable ways.

We therefore propose to give CHF 5'000 to the Staff Association as a small token of recognition for such services. As this is to be financed from the 1996 budget it is treated later by the Treasurer.

4 Acknowledgments.

During my term of office as President I have received many welcome words of encouragement and support from GAC members - verbally, by card or letter and occasionally by phone - I assure you they were much appreciated.

To CERN staff too, who at all levels, have rarely been less than most helpful when some form of service or advice has been requested - thank you.

Finally your Committee - including past members - who are warmly thanked for their readiness, good humour and collaboration in getting our work done efficiently and effectively.

Gordon Munday.

Retiring President

APPENDIX.

Some CERN Services of interest to pensioners.

1. Education Services.

The Education Services (Personnel Division) organize various courses for the benefit of CERN Staff. Pensioners could find some may be of interest. Courses are open to pensioners, limited by availability of places, at the same cost as that charged to Divisions. Details may be found in the CERN Weekly "Bulletin" with the person to contact and telephone number.

2. The Mutual Aid Fund.

This Fund is managed by an independent Board, whose Chairwoman is at present Michele Brandenburger ((+41 22) 7676601), is open to CERN pensioners and dependent family members. Application for consideration should be made through the Chairwoman or via Social affairs (Secretariat (+41 22) 7674201). All cases are, of course, treated strictly confidentially.

3. Social Affairs (Pascale Leuzzi ((+41 22) 7674479).

Although this service was set up for dealing with problems arising among active staff members, it is nevertheless open to pensioners. All cases are, of course, treated strictly confidentially.

Two major activities of possible interest to GAC members are considered.

Social work:

The aim: - to attempt, with the assistance of professionals and relevant services within or outside CERN, to resolve or alleviate personal problems. These may be associated with:

- Accident or illness, including mental illness and those of long duration;
- Alcoholism
- Divorce and separation; etc.

Social protection.

The aim: - provision of information and assistance on matters of social protection, as for example, the following:

- Information concerning formalities for living in retirement in France or Switzerland. Information concerning entitlements of the French Social Security * system and likewise for the Swiss AVS;
- Death: - information on social rights; provide support for the bereaved family; Provide information and help on domiciliary health care and home help including what is or is not reimbursed by Austria;
- Help in preparing a claim for incapacity from Austria; etc.
- Information and aid in reintegration in the home country.

Please note the above lists are not exhaustive.

* - see below.

The following lists were prepared for GAC
by Pascale Leuzzi.

BENEVOLENT ACTIVITIES

- *Croix Rouge Suisse - Section Genevoise, Service du Volontariat*
4, rue Rodo
1205 Genève
tél. 781.37,70
- *Centre Genevois du volontariat - CGV*
7, av. Pictet de Rochemont
1207 Genève
tél. 736.82.42 (14h00 à 18h00)
- *Centre Social Protestant - Secteur bénévolat*
14, rue du Village Suisse / Case postale 177
1211 Genève 8
tél. 320.78.11
- *Caritas Genève - Service Animation et Bénévolat*
53, rue de Carouge
1205 Genève
tél. 708.04.44
- *Troc-Temps - Secrétariat MDA*
9, av. Ste Clotilde / Case postale 14
1211 Genève 8
tél. 329.83.82 - mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30
- *Fondation Suisse de coopération au développement technique*
Service Expert Corps
Döltschiweg 39 / Case Postale 8055 Zürich
tél. 01/463.94.11
- *Service Social - Ville de Genève*
25, rue Dizerens
1205 Genève
tél. 320.51.44
- formation au bénévolat et activités bénévoles.
- *Lecture et compagnie - Barbara BIANCHI*
1, rue Hugo-de Senger
1205 Genève
tél. 329.25.19

LEASURE ACTIVITIES

- *Fédération des Clubs d'Aînés du Canton de Genève*
Secrétariat
22, route de la Chapelle
1212 Grand-Lancy
tél. 343.97.77

* See " que Choisir" Guide No 27, La retraite (45 FF) covers 'toutes les aides auxquelles vous avez droit' among other points.

(Liste des clubs)

- *Centre Artisanal et de Détente pour retraités*
22, route de la Chapelle
1212 Grand-Lancy
tél. Détente: 343.97.77
tél. Artisanat esthétique:
343.93,48
- *Université du 3ème âge*
Secrétariat
6, rue de Candolle
1211 Genève 4
tél. 720.93.33 (interne 20.42)
de lundi au vendredi de 9h30 à
11h30)

GAC has now around 1'000 members. The worries of the pensioners are taken into account by your Committee which undertakes the defence of your interests. You know that these worries increase with difficulties in the economy and budgets. The work of this Committee is accordingly increased. It is important that we find, amongst our many members, a few volunteers ready to give time to help us in our work. We wait with confidence for them to make themselves known.

RESULTATS DES ELECTIONS

ELECTION RESULTS

MEMBRES DU COMITE

COMMITTEE

Votes exprimés	656	Votes cast.
Bulletins valables	648	Valid papers.
Bulletins nuls	8	Spoilt papers.

		Voix			Voix
		Votes			Votes
ALBRECHT	Werner	498			
BEETSCHEN-BUTTAY Françoise		407	FIDECARO	Maria	534
BRECHES	Suzanne	430	JOUBAY	Jacques	343
BRIANTI	Giorgio	539	LEROUX	Jacques	441
BUATHIER	Jean-Paul	333	MAGNY	Roland	432
BURLET	Alain	386	RIEBEN	Paul	289
CESELLI	Mario	328	ROBERT	Jean	505

ROY Christian 466

Nous avons eu la très grande satisfaction We are very pleased to record 656 votes, d'enregistrer 656 votants, 66.6% de nos 66.6% of our membership. This level of membres. Ce niveau de participation est participation is slightly higher than the one légèrement supérieur à celui constaté il y a two years ago. deux ans.

VERIFICATEURS AUX COMPTES

AUDITORS

Votes exprimés	653	Votes cast.
Bulletins valables	649	Valid papers.
Bulletins nuls	4	Spoilt papers.

		Voix		Voix	
		Votes		Votes	
GEORGIJEVIC	Milan	571	VERMEULEN	Théa	527
GUICHARD	Gladys	649			

Mme Vermeulen, Mme Guichard et M. Georgijevic sont élus.

Mrs Vermeulen, Mrs Guichard and Mr Georgijevic are elected.

LE NOUVEAU COMITE.

THE NEW COMMITTEE.

PRESIDENT	Giorgio BRIANTI	PRESIDENT
VICE-PRESIDENTS	Maria FIDECARO	VICE-PRESIDENTS
	Jean ROBERT	
SECRETARIAT-BUREAU	Suzanne BRECHES	SECRETARIAT
	Jean ROBERT	
TRESORIER	Werner ALBRECHT	TREASURERS
	Jean-Paul BUATHIER	

RELATIONS INTERNATIONALES	Giorgio BRIANTI Maria FIDECARO	INTERNATIONAL RELATIONS
PERMANENCES	Jacques LEROUX Françoise BEETSCHEN-BUTTAY	PERMANENCES
PENSIONS	Jean-François BARTHELEMY* Lorenzo RESEGOTTI*	PENSIONS
CAISSE MALADIE	Reinhard BUDDE* Jean-Paul DISS*	HEALTH INSURANCE
BULLETIN	Roland MAGNY	BULLETIN
RENCONTRES-VOYAGES	Alain BURLET	MEETINGS-TRAVEL

.....

* Délégué au Conseil du personnel
* Delegate to the Staff Council

PROGRAMME 1996-1997

(Intervention du nouveau Président du GAC, Giorgio Brianti, à l'Assemblée générale
du 26 avril 1996).

(Original)

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la première fois comme nouveau Président du GAC, et donc comme successeur de Gordon Munday, auquel j'aimerais rendre ici devant vous l'hommage qu'il mérite, à lui et à son Comité.

En fait, j'ai accepté cette charge en me disant qu'un Groupement qui a eu comme

Président Gordon pendant de longues années ne pouvait être qu'en excellent état, ne pouvait que marcher très bien, comme vous venez de le constater encore une fois.

Etant donné que vous venez d'écouter les rapports concernant l'activité de l'année écoulée, je ne ferai pas un long discours.

Je voudrais seulement mettre en exergue quelques idées force qui devraient guider le Groupement dans son ensemble.

La première est **la solidarité de tous les membres**, qu'ils fassent ou non partie du Comité, dans l'engagement et l'action pour le GAC. Il y a beaucoup à faire et il y en aura encore plus dans le futur: nous sommes l'avenir du CERN, la seule organisation en expansion!

Nous devons faire en sorte que nos collègues qui prennent leur retraite (plus d'une centaine par an) se sentent bien accueillis au GAC et partagent non seulement nos soucis mais aussi notre travail. Nous n'hésiterons certainement pas, au Comité, à faire appel à de bonnes volontés supplémentaires chaque fois que le besoin surgira, aussi bien pour renforcer certaines activités que pour en lancer de nouvelles. La porte est grande ouverte aux jeunes retraités!

Ensuite, je pense que nous devons nous sentir unis non seulement dans la défense de nos intérêts légitimes mais aussi dans **l'aide que nous devons apporter aux collègues**, qui, par maladie ou autre, se trouvent en difficulté. Certes nous sommes enfin libres d'organiser notre vie comme nous l'entendons, nous pouvons élargir nos activités culturelles et associatives vers d'autres horizons, mais comme membres du Groupement nous avons le devoir d'aider celles et ceux d'entre nous qui sont en difficulté à cause d'épreuves physiques ou morales. Ces épreuves engendrent souvent

l'isolement. Nous devrions pouvoir dire: présent !

Maintenant je devrais parler du programme un peu plus en détail. Comme dernier privilège d'un tout nouveau Président, je m'en dispenserai, étant donné que nous n'avons pas eu le temps d'en parler au sein du Comité renouvelé. Certainement, les activités désormais traditionnelles, en particulier celles très importantes concernant la Caisse de pensions et la Caisse maladie, continueront. A ce propos, il faut effectuer bientôt dans des conditions claires les élections complémentaires de nos délégués au Conseil de l'Association du Personnel. Je suis très reconforté par le fait que les délégués actuels, J-F. Barthélémy, R. Budde et L. Resegotti ont renouvelé leur candidature. Comme vous savez, le Dr. J-P. Diss continue à être délégué.

Nous entendons aussi développer les contacts avec les retraités des autres Organisations Internationales, particulièrement à Genève.

Pour terminer, j'aimerais remercier le Comité pour la confiance qu'il m'a accordée et pour l'élection de deux Vice-Présidents certainement très dévoués et efficaces, j'ai nommé Maria Fidecaro et Jean Robert.

Je suis sûr que tous ensemble et avec votre appui notre Comité se montrera digne de la tradition de bon travail établie depuis de longues années par celles et ceux qui nous ont précédés.

*Giorgio Brianti
Président*

PROGRAMME 1996 - 1997

(Address by the new President of GAC, Giorgio Brianti, to the Annual General Meeting
of April 26 1996).

(Original)

Ladies and Gentlemen, dear friends,

I have the honour of addressing you for the first time as the new President of GAC and so as the successor to Gordon Munday, to whom I should now like, before you, to render the homage which he merits, to him and to his committee. In fact I accepted this charge in saying to myself that an Association which has had Gordon as President for many years could not but be in excellent shape, could not but be working very well, as you have just been able to confirm yet again.

Seeing that you have just listened to reports on the activities of the past year, I shall not make a long speech.

I should only like to underline some key ideas which should guide the Association as a whole.

Firstly the solidarity of all its members, whether or not they are in the Committee, in their commitment and work for GAC. There is much to do and there will be even more in the future: we are the future of CERN, the only organization which is expanding ! We should act in such a way that, when our colleagues retire, they feel welcome at GAC and share not only our worries but also our work. We shall certainly

not, in the Committee, hesitate in calling for additional help whenever the need arises, as well to strengthen certain activities as to launch new ones. The door is wide open for the young pensioners !

Next, I think that we should feel united not only in the defence of our legitimate interests but also in **the help that we should bring to colleagues** who, through illness or for other reasons, find themselves in difficulty. Certainly we are at last free to organize our lives as we should like, we can widen our cultural and social activities, but, as members of the Association, we have a duty to help those amongst us who are in difficulty because of physical or psychological hardships. These hardships often lead to loneliness. We should be able to say: present !

I should now speak about the programme in a little more detail. As the last privilege of a brand new President I shall excuse myself, seeing that we have not had time to discuss it in the new Committee. Certainly those activities which are already traditional, and in particular the very important ones concerning the Pension Fund and Health Insurance, will continue. On this

point, additional elections must soon be held for our delegates to the Staff Association. I am very gladdened by the fact that the sitting members, J-F. Barthélemy, R. Budde and L. Resegotti are standing for reelection. As you know Dr. J-P. Diss continues to be a delegate. We also intend to develop contacts with the pensioners of other International Organizations, especially at Geneva.

To end, I should like to thank the Committee for the confidence it has shown me and for electing the two Vice-Presidents,

both certainly very loyal and efficient, I speak of course of Maria Fidecaro and Jean Robert.

I am sure that all together, and with your support, our Committee will prove worthy of the tradition of good work established over the years by those who have preceded us.

*Giorgio Brianti
President.*

ECHOS DU COMITE

(Original)

Les séances du Comité se sont poursuivies à raison d'une séance par mois. Ce sont essentiellement les problèmes liés à la Caisse de pensions et à la Caisse-maladie qui ont retenu notre attention et nos quatre délégués au Conseil de l'Association du personnel, J-F. Barthélemy et L. Resegotti pour les pensions et R. Budde et J-P. Diss pour la caisse-maladie, s'investissent à fond pour la défense de nos intérêts dans les divers comités où notre voix peut se faire entendre.

Pour la Caisse-maladie, parmi les problèmes traités citons: l'hospitalisation à l'Hôpital cantonal de Genève, où celui-ci applique aux assurés de l'Austria le tarif maximum; par contre pour les retraités payant leurs impôts à Genève, c'est le tarif nettement moins onéreux des caisses-maladie suisses qui est alors en

vigueur; il est impératif que le retraité fasse alors part de son statut de contribuable. Le vieillissement des membres du GAC et les problèmes y relatifs tels que maladie de longue durée, placements en maison de retraite ont aussi été évoqués. Des contacts ont été pris avec les organes compétents du CERN ainsi qu'avec des représentants d'autres organisations internationales en vue de la mise sur pied d'une assurance couvrant ces risques mais il faudra encore patienter avant d'arriver à un résultat. En fin d'année, le Conseil du CERN a accepté de prendre enfin à sa charge la ration de la part patronale des cotisations des retraites payée jusqu'ici par le personnel actif. Un autre sujet de discussion avec l'Austria a été le problème de la réduction des coûts, diverses possibilités d'économies

sont en cours d'étude et, si elles aboutissent, ce sera tout bénéfice pour nos cotisations.

Votre Comité a pris conscience qu'à l'avenir le nombre de problèmes à caractère social allait augmenter parmi les membres du Groupement et des contacts ont été pris avec l'Assistante sociale du CERN et un organisme genevois en vue d'une séance d'information destinée à nos membres; une telle réunion sera organisée au début de 1997. Rappelons que le Service social du CERN est à la disposition de tous les retraités.

Parmi les activités des membres du Comité, mentionnons la tenue des permanences chaque premier mardi du mois; ouvertes à tous les bénéficiaires de la Caisse de pensions, elle est à l'écoute de nos membres confrontés à un problème, quel qu'il soit, dans la plupart des cas une solution immédiate est trouvée.

Des représentants du Comité ont aussi participé au séminaire de préparation à la retraite organisé par le CERN. Nous pouvons

ainsi faire part de notre expérience de retraités à nos futurs "collègues".

Une autre activité rarement mentionnée est la tenue du secrétariat: le tri et l'envoi du courrier ainsi que son classement est l'affaire de Madame Brèches qui en plus se préoccupe du sort des épouses de nos membres récemment décédés.

Pour être complets, citons aussi notre désir de nouer des contacts avec nos collègues d'autres organisations internationnales. Madame Plass s'y emploie mais ses efforts sont bien peu récompensés.

Comme vous pouvez le constater, votre Comité est actif dans des domaines très variés et c'est son but qu'à l'avenir aussi les intérêts de vous tous soient défendus le mieux possible et pour cela nous avons besoin de votre soutien.

Jean Robert

ECHOES FROM THE COMMITTEE

(Translation)

Committee meetings continue to be held monthly. We are preoccupied essentially by the problems associated with the Pension Fund and the Health Insurance Scheme, and our four delegates on the Staff Council, J-F. Barthélémy and L. Resegotti for the pensions and R. Budde and J-P. Diss for health

insurance are fully engaged to defend our interests in the various committees where our views can be expressed

Among the problems treated concerning health insurance we may mention: costs at the Geneva Cantonal Hospital which charges

the maximum rates to those insured with AUSTRIA; whereas, for pensioners who pay their taxes in Geneva, the considerably less expensive rate for the Swiss health insurance companies should be applied. It is essential that the pensioner should make known his tax status. The aging of GAC members and the problems associated with it, such as long-term illness and placement in retirement homes have also been evoked. Contacts have been made with the competent bodies at CERN as well as with representatives of other international organizations in view of setting up insurance to cover these risks. But patience is needed before a result is achieved. At the end of the year CERN Council finally accepted to take over the fraction of the employer's part of the pensioners' premiums, paid until now by the active staff. Another subject for discussion with AUSTRIA has been the problem of cost reduction; various possibilities for economies are under study and, if successful, all will be to the benefit of our premiums.

Your Committee has taken note that the number of welfare problems amongst our members will increase. Contacts have been made with the Welfare assistant at CERN and with a Genevan group in view of holding an information meeting for our members; such a meeting will be organized at the beginning of 1997. It should be reminded that the Social Service is at the disposal of all the pensioners.

Among the activities of members of the Committee let us mention the "Permanences" held on the first Tuesday of each month. Open to all the beneficiaries of the Pension Fund, whose problems, whatever they may be, will be heard, and in most cases a solution found immediately.

Representatives of the Committee have also taken part in the seminar on preparation for retirement organized by CERN. Thus we can share our experience as pensioners with our future colleagues.

Another activity which is rarely mentioned is that of the secretariat: the sorting and dispatch as well as its filing is the work of Mrs. Brèches, who also looks after the widows of pensioners who have recently died.

For completeness we also mention or wish to strengthen contacts with our colleagues in other international organizations. Mrs. Plass is working on this, but her efforts have not been well rewarded.

As you can see, your Committee is active over a wide range of fields and its aim is that your interests will be defended as well as possible in the future - for that we have need of your support.

*Jean Robert
Secretary.*

NOUVELLES DES PERMANENCES

(Interventions de Ernst Hugi à l'Assemblée Générale du 26 avril 1996)

(Original)

Cette rubrique vous informe de ce qui se passe à nos permanences, du nombre de personnes qui sont venues nous voir et des sujets qui ont fait l'objet de nos entretiens. Elle doit aussi vous permettre de trouver, au travers des questions qui nous sont posées, des réponses aux problèmes que vous rencontrez. Nous espérons, enfin, que cette rubrique vous encourage à venir nous voir chaque premier mardi du mois, sauf les mois d'été (juillet et août) et le mois de janvier. Rappelons que l'annonce des permanences est faite régulièrement dans le Bulletin hebdomadaire du CERN.

1. INFORMATIONS GENERALES.

Nous venons de vivre aux Permanences une période très active. Durant les cinq dernières séances, qui ont eu lieu du 7 novembre 1995 au 2 avril 1996, nous avons eu la visite de 29 personnes au total. La séance du 7 février était particulièrement agitée, puisque ce jour dix personnes sont venues nous voir. Il y en aurait même eu davantage, mais quelque deux ou trois personnes n'ont apparemment pas eu le temps de faire la queue et sont reparties.

Durant la période considérée, le nombre de visiteurs par séance a varié de 2 à 10 et la moyenne était de presque 6.

Du point de vue des sujets traités, les 29 visites mentionnées se répartissent comme suit:

Visites de courtoisie :	8
Questions de fiscalité :	4
Sécurité sociale française et recouvrement de la CSG:	3
Caisse maladie :	3
Caisse de pensions :	2
Divers :	9

Sous "Visites de courtoisie" nous avons également pris en compte le nombre toujours croissant de personnes encore en activité mais proche de la retraite. Ils viennent nous voir pour discuter avec nous de certains détails de leur retraite et pour se renseigner sur les buts et le fonctionnement de notre groupement.

Nous aimerais signaler qu'une personne est récemment venue nous voir, non pas pour nous poser des questions mais pour nous exposer un problème qui s'étaitposé à elle et comment elle était arrivée à le résoudre. Il serait sans doute souhaitable que ce genre de dialogue se développe davantage et que nos Permanences deviennent ainsi une bourse d'informations où les uns apportent des connaissances dont peuvent profiter les autres.

2. UNE COMPARAISON INTERESSANTE.

Il a été intéressant d'établir la corrélation entre le nombre de consultations et le nombre de membres du GAC. Elle apparaît dans la figure No 1. Sur ce graphique,

- la courbe (a) représente le nombre de consultations annuelles en fonction du temps.
- l'histogramme (b) représente le nombre de consultations annuelles en fonction du temps.

Les courbes sont normalisées à la valeur 1 en 1989, première année complète des permanences.

On constate que l'affluence aux permanences suit assez bien l'évolution de l'effectif du GAC, en tout cas à partir de 1992, année à partir de laquelle les Permanences ont été ouvertes aux non-membres du GAC.

La courbe normalisée (c) représente le nombre de bénéficiaires de la Caisse de pensions en fonction du temps. Cette courbe est moins significative du fait qu'un certain nombre de personnes proches de la retraite ont été visiteurs de nos Permanences.

3. ANNONCES DE DECES.

Sous la désignation "Divers" se cachent quelques cas de personnes qui dans le cas du décès d'un retraité, ne se contente plus du simple avis mortuaire paraissant dans le Bulletin hebdomadaire du CERN (publié par la Caisse de pensions) et dans notre propre Bulletin. Elles souhaiteraient que leur proche soit honoré par un texte nécrologique plus élaboré. Nous sommes prêts à le faire mais nous demandons à recevoir un texte

court, écrit par ceux qui ont connu le disparu et qui peuvent indiquer la date de son arrivée au CERN, la date de son départ à la retraite, ses activités au CERN etc.

4. CALCUL DES PENSIONS.

Au cours de la séance du 2 avril 1996, un collègue est venu nous voir tout excité. Il se plaignait qu'après l'ajustement du 1er janvier 1996, sa nouvelle pension n'avait pas été calculée correctement et qu'il y avait de ce fait une erreur à son désavantage. Un calcul vite fait a pu nous convaincre qu'il y avait effectivement un écart de....25 centimes (!). Malgré la nature dérisoire du litige (l'équivalent d'une tasse de café par an), nous sommes remontés à la source de l'affaire et nous avons pris contact avec la personne responsable du programme utilisé par la Caisse de pensions. Il s'avère que pour calculer le montant de la nouvelle pension lors d'un ajustement, le programme tient compte, non pas de la pension précédente, mais des données du début de la retraite de l'intéressé. Il tient ensuite compte de tous les ajustements accordés entretemps. A chaque pas du calcul, le résultat est arrondi aux 5 centimes supérieurs ou inférieurs. Un certain cumul de l'erreur est donc toujours possible.

L'écart peut évidemment aller aussi bien dans le "bon" sens, c'est à dire à l'avantage de l'intéressé. Mais jamais personne n'était venu nous signaler un tel cas.

* * *

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser, n'hésitez pas à venir

nous voir. Vous pouvez souvent nous donner des informations qui seraient utiles à d'autres retraités. Les visites de courtoisie sont appréciées, elles aussi, elles permettent d'avoir des discussions générales qui, souvent, nous ouvrent de nouveaux horizons.

Pour toutes les personnes qui n'auraient pas la possibilité de venir aux permanences, nous leur demandons de nous écrire à l'adresse du Groupement en spécifiant:

"GAC – Permanences"

Ernst Hugi

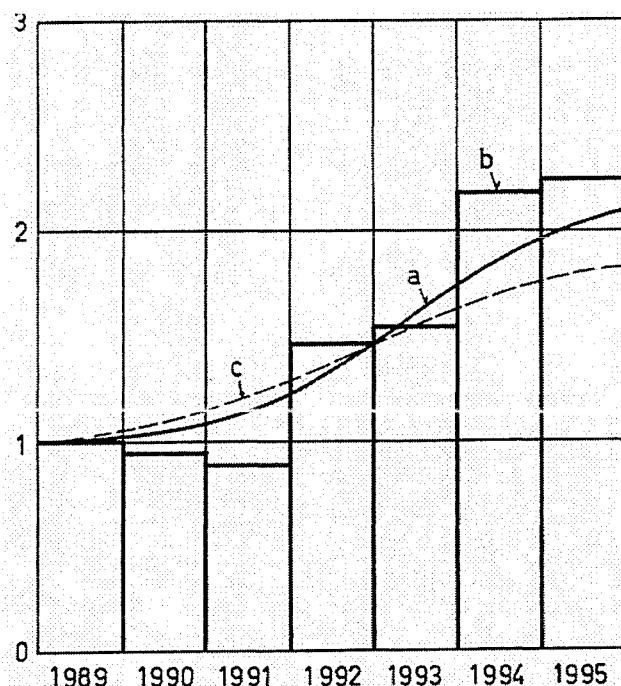


Figure No1.

Nous améliorons par tous les moyens la communication entre nos membres et nous. Vous savez que les permanences se tiennent tous les premiers mardis du mois (sauf janvier, juillet et août). Vous y êtes les bienvenus pour poser toutes les questions qui vous préoccupent.

Un répondeur peut enregistrer vos messages au No (022).767.57.59. De plus, notre ordinateur reçoit les messages électroniques à l'adresse suivante: GAC @MACMAIL.CERN.CH

NEWS OF THE 'PERMANENCES'

(Report by E.Hugi to the Annual General Meeting of April 26 1996).

(Translation)

This report tells you what takes place at our 'Permanences', the number of people who have come to see us and the subjects which have been discussed in our meetings. It should enable you to find, through questions that have been put to us, answers to problems that you may meet. Finally we hope that this report will encourage you to come and see us on the first Tuesday of each month (except the summer months, July and August, and the month of January). The times of the 'Permanences' are given in the CERN Weekly Bulletin.

1. GENERAL INFORMATION

We have been living through a very active period. A total of 29 people have visited us during the last five sessions from November 7 1995 to April 2 1996. The session of February 7 was particularly agitated as ten people came to see us. There would have been even more but two or three people apparently did not have the time to wait in the queue and so left.

In the period under consideration the number of visitors per session has varied between two and ten with an average just under six.

As to the subjects treated, the 29 visits mentioned above were distributed as follows :

Courtesy visits :	8
Fiscal questions :	4
French social security and CSG reimbursement :	3
Health Insurance :	3
Pension Fund :	2
Miscellaneous :	9

Under 'Courtesy visits' we have included the ever increasing number of active staff who are approaching retirement. They come to discuss with us certain points concerning their retirement and to inform themselves as to the aims and working of our association.

We would like to mention that someone came to see us recently - not to ask

questions but to present a problem which had been put to her and which she had been able to resolve. This is the sort of dialogue which should, without doubt, develop so that our Permanences become an information market where people can profit from the experience of others.

2. AN INTERESTING COMPARISON.

It was interesting to establish the correlation between the number of consultations and the GAC membership. This is done in Figure No1. On this graph

curve (a) shows the number of members of GAC as a function of time

Histogramme (b) shows the number of consultations as a function of time.

The curves are normalised to the value 1 in 1989, the first full year of the 'Permanences'.

It is to be noted that presence at the "Permanences" follows pretty well the evolution of the GAC membership, in any case from 1992 onwards, year at which the "Permanences" were open to non-members of GAC.

The normalised curve (c) shows the number of the beneficiaries of the Pension Fund as a function of time. This curve has less significance as a certain number of staff members approaching retirement have been visitors to our "Permanences".

3. OBITUARIES.

The heading 'Miscellaneous' hides some cases of people who, on the occasion of the death of a pensioner, are not satisfied by

the simple announcements in the CERN Weekly Bulletin (inserted by the Pension Fund) and in our own Bulletin. They would like their relative to be honoured by a more ample obituary. We are ready to do this but ask to be provided with a short text written by those who knew the deceased and which gives the dates of arrival at CERN and of retirement, work at CERN etc.

4. PENSION CALCULATIONS.

A colleague came all excited to the session of April 2. He complained that his pension adjustment of January 1 had been wrongly calculated - to his disadvantage. A quick calculation showed that there was, in fact, a difference . . . of 25 centimes (!). Despite the derisory nature of the case (the equivalent of an annual cup of coffee) we went to the source of the matter and contacted the person responsible for the program used by the Pension Fund. In calculating the amount of the new pension the program starts, not from the previous pension, but from the data at the start of the pensioner's retirement. It then takes into account all adjustments in succession. At each step in the calculation the result is rounded off to the nearest 5 centimes. Thus a certain accumulation in the error is always possible

The difference can, clearly, go in the 'good' direction as well, that is in favour of the pensioner. But no one has ever come to us with such a case

* * *

Even if you do not have precise questions to ask us, do not hesitate to come and see us. You can often give us information which would be useful to other pensioners. Courtesy visits are appreciated - they make for general discussions which open new horizons for us.

For those who have difficulty in coming to the "Permanences", please write to

us at the address of our Association, specifying :

"GAC Permanences".

Ernst Hugi.

We shall use all the means to improve communication between us and our members. You know that the 'Permanences' take place on the first Tuesday of each month (except January, July and August). You are welcome to come and put to us questions with which you are preoccupied. An answering machine can record messages (Tel.: (022).767.57.59). The electronic address of our computer is GAC@MACMAIL.CERN.CH

RAPPORT DU TRESORIER

(Intervention de Werner Albrecht à l'Assemblée Générale du 26 avril 1996).

(Original)

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,
Le compte de pertes et profits présente, pour l'année 1995, un excédent de recettes de Fr. 11'480.15, versés à la réserve, comme l'année passée. Avec Fr. 16'206.90 l'an passé, cela fait un total de Fr. 27'687.05 dans le fonds de réserve pour des actions particulières. Je reviendrai sur ce sujet lors de la présentation du budget 1996. Avec Fr. 15'065.-, l'encaissement des cotisations semble faible, mais je vous rappelle que, depuis 1994, avec le changement de nos statuts adaptés à ceux de l'Association du personnel, les cotisations sont encaissées depuis fin novembre jusqu'à

fin janvier. De ce fait, l'encaissement a été plus important en 1994, et, en fonction de ce changement, plus faible en 1995. A partir de 1996, la situation de l'encaissement sera stabilisée pour les années à venir; mais pour le résultat global, cela ne change rien. Je me permets de vous rappeler que, si la majorité des membres donnaient à la Banque un ordre permanent, l'entrée des cotisations serait également plus régulière.

Les comptes de voyages sont en principe équilibrés, grâce au dévouement des

organisateurs, Jean Robert, Hella Koerner et Mario Ceselli.

Les autres postes de dépenses, soit les frais généraux, imprimerie, taxes, matériels et manifestations, s'élèvent à Fr. 5'055.45 et représentent 9.7% des recettes. Les Fr. 783.75 d'impôt anticipé ont été récupérés en 1995, par contre Fr. 913.25 d'impôt anticipé ont été retenus sur le capital déposé au CCP ainsi qu'à la banque au 31 décembre 1995 et seront remboursés en 1996 par l'Administration fédérale des contributions.

Comme bilan au 31 décembre 1995, nous avons au compte de chèque postal Fr. 5'378.85, à la Société de Banque Suisse au compte de dépôt Fr. 2'277.65 et au compte d'épargne Fr. 77'029.80, soit un total de Fr. 84'686.30.

Pour terminer, je remercie pour leur étroite collaboration Suzanne Brèches et Jean-Paul Buathier; sans leur aide, je n'arriverais pas à remplir cette tâche de trésorier toujours plus lourde avec nos 990 membres.

*Werner Albrecht
Trésorier.*

BUDGET 1996.

Le budget 1996 que nous vous présentons est basé sur 1'000 membres, or à ce jour, nous avons 990 membres; avec une cotisation de Fr. 20.-, cela fait un revenu de Fr. 20'000.-, plus les intérêts aux CCP et à la banque SBS,

estimés avec prudence à Fr. 2'500.-, plus la ristourne de l'impôt anticipé retenu en 1995 de l'ordre de Fr. 900.-.

Aux dépenses, nous restons dans les lignes du budget et des dépenses de 1995; excepté la participation aux frais administratifs de l'Association du personnel plus importante ces derniers temps, à cause de l'augmentation constante du nombre de nos membres. De ce fait, le Comité propose d'allouer la somme de Fr. 5'000.- à l'Association pour 1996.

* * *

COTISATION 1997.

Depuis la création du GAC en 1988, la cotisation est restée à Fr. 20.-.

Du fait que l'Association du personnel supporte avec l'augmentation du nombre de nos membres plus de charges administratives (et cette réalité sera valable à l'avenir comme elle l'est actuellement), le Comité vous propose d'augmenter la cotisation annuelle pour 1997 et de la porter à Fr. 25.-/an.

Dès fin novembre 1996, nous vous demandons donc de verser la somme de Fr. 25.- au lieu de Fr. 20.-. La somme de Fr. 25.- a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. La somme allouée à l'Association du personnel pour 1997 n'est pas encore fixée. Elle figurera dans le cadre du budget 1997 et sera ainsi soumise à l'approbation de l'Assemblée générale du printemps 1997.

EXERCICE 1995

FINANCIAL YEAR 1995

COMPTE PROFITS ET PERTES

PROFIT AND LOSS ACCOUNT

DESIGNATION HEADING	RECETTES INCOME	DEPENSES EXPENDITURE
Cotisations Subscriptions	Fr. 15'065.-	
Frais généraux General expenses		Fr. 1'547.85
Taxes et frais Taxes and expenses		Fr. 632.60
Imprimerie (Bulletin GAC etc) Printing (GAC Bulletin etc)		Fr. 1'370.-
Intérêts CCP et bancaires CCP & bank interests	Fr. 2'609.20	
Impôts anticipés Withholding tax	Fr. 783.75	Fr. 913.25
Matériel informatique Data processing equipment		Fr. 705.-
Manifestations Entertainments		Fr. 800.-
Voyages organisés Group travel	Fr. 33'430.-	Fr. 34'439.-
Allocations à la réserve To reserves		Fr. 11'480.15
Balance Balance	Fr. 51'887.95.-	Fr. 51'887.95.-

BILAN DU 31 DECEMBRE 1995

BALANCE SHEET DECEMBER 31 1995

DESIGNATION HEADING	ACTIF CREDIT	PASSIF DEBIT
Compte CCP Postal cheque account	Fr. 5'378.85	Capital Fr. 84'686.30
Banque SBS 109,245-0 SBS Bank account 109,245-0	Fr. 2'277.65	
Banque SBS 109,245-1 SBS Bank account 109,245-1	Fr. 77'029.80	
Total	Fr. 84'686.30	Fr. 84'686.30

BUDGET 1996

DESIGNATION HEADING	RECETTES INCOME	DEPENSES EXPENDITURE
Cotisations 1'000 membres à CHF. 20.- Subscription (1'000 members at 20 CHF)	Fr. 20'000.-	
Intérêts bancaires Bank interests	Fr. 2'500.-	
Impôts anticipés Withholding tax	Fr. 900.-	
Frais généraux General expenses		Fr. 1'500.-
Taxes et frais Taxes and expenses		Fr. 2'000.-
Bulletin (imprimerie et mise en page) Bulletin (Printing)		Fr. 4'000.-
Matériel informatique Data processing equipment		Fr. 1'000.-
Rencontres Meetings		Fr. 1'500.-
Documents Documents		Fr. 1'500.-
Cartes de voeux, cadeaux. Greetings cards, gifts.		Fr. 1'000.-
Réceptions (Assemblée générale etc) Reception (General Assembly etc)		Fr. 3'000.-
Participation aux frais de l'Association du personnel Contribution to Staff Association expenses		Fr. 5'000.-
Voyages Travel		Fr. 1'000.-
Affranchissements Postage		Fr. 1'900..
TOTAL	Fr. 23'400.-	Fr. 23'400.-

THE TREASURER'S REPORT

(Presentation by W. Albrecht to the Annual General Meeting of April 26
1996).

(Translation)

Ladies and Gentlemen, dear friends,
The profit and loss account for the year 1995 shows an excess of income of CHF 11'480.15, transferred, as last year, to the reserves. This, with CHF 16'206.90 last year, makes a total of CHF 27'687.05 in the reserve fund for special actions. I shall return to this point on presenting the budget for 1996. With CHF 15'065.- the subscriptions paid in looks low, but I must remind you that, since 1994, when our statutes were changed to be in line with those of the Staff Association, subscriptions are paid in from the end of November to the end of February. For this reason payments received were greater in 1994, and correspondingly smaller in 1995. From 1996 on the payment situation will stabilize, but nothing will change in the overall result. May I allow myself to point out that the receipt of subscriptions would be more regular if the majority of members were to give a permanent order to the Bank.

The accounts for group travel are in principle balanced, thanks to the devotion of the organizers, Jean Robert, Hella Koerner and Mario Ceselli.

The other expenditure headings, (general expenses, taxes, materiels, printing and entertainments), amount to CHF 5055.45

representing 9.7% of income. Withholding tax of CHF 783.75 was recovered in 1995, whereas CHF 913.25 of withholding tax was retained on the capital deposited in our CCP and bank accounts at 31 December 1995. This will be reimbursed in 1996 by the Federal tax authorities.

As credit balance on December 31 1995 we had, in our Postal Cheque Account, CHF 5'37.85, and with SBS, CHF 2'277.65 in our deposit account and CHF 77'029.80 in our savings account, making a total of CHF 84'686.30.

To end with I thank Suzanne Brèches and Jean-Paul Buathier for their close collaboration; without their help I should never be able to carry out the Treasurer's task, always heavier with our 990 members.

*Werner Albrecht
Treasurer*

BUDGET 1996

The 1996 budget which we present to you is based on a membership of 1000; as of today we have 990 members. With a subscription of CHF 20.- this will produce an income of CHF 20'000.-, plus CCP and Bank interests, conservatively estimated at CHF 2500.-, and

the reimbursement of withholding tax retained in 1995 of around CHF 900.-.

As for expenditure, we remain in line with the budget and expenditure of 1995; except for our contribution to the administrative expenses of the Staff Association, due to the constant increase in our numbers. For this reason the Committee proposes to allocate the sum of CHF 5000.- to the Staff Association for 1996.

* * *

1997 SUBSCRIPTIONS

Since the creation of GAC in 1988 the subscription has remained at CHF 20.-.

The administrative expenses of the Staff Association increase with the increase in the

number of our members (and this fact will be as true in the future as it is at present). Accordingly the Committee proposes that the annual subscription be increased to CHF 25.-.

We therefore ask you, if you accept our recommendation, to pay the sum of CHF 25.- instead of CHF 20.- from the end of November 1996. The recommendation has been accepted unanimously by the Assembly. The sum to be allocated to the Staff Association for 1997 has not yet been fixed. It will appear in the 1997 budget proposal and will thus be submitted to the approval of the AGM of spring 1997.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

OBITUARY

Les noms de ceux qui nous ont quittés doivent trouver leur place dans notre Bulletin.

The names of those who have left us must be noted in our Bulletin.

M.MENAZZI Silvano	10.11.95	M.ZANADA Albert	05.03.96
Mme DAVID Andrée	04.12.95	M.FAVEREAU Yves	11.03.96
M.DIZIN Pierre	25.12.95	M.SARTORIO Marcel	15.03.96
M.HARVEY Derek	28.12.95	M.TRANCHANT Paul	24.03.96
M.LACHENAL Gaston	16.01.96	Mme.CONDEVAUX Liliane	01.04.96
M.MARIAN Joseph	16.01.96		
M.FONTAINE Louis	20.01.96		

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles ses condoléances émues et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee offers to their families its warmest sympathy.

La perte d'un conjoint est un événement douloureux pouvant laisser désesparée la personne qui doit assumer subitement une foule de responsabilités auxquelles elle n'a pas été préparée. Le Comité du GAC, conscient des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer dans ces circonstances difficiles, les invitent, si elles le désirent,, à se mettre en rapport avec l'un de ses membres qui s'efforcera de lui apporter aide et assistance, ceci bien entendu en toute confidentialité,

The loss of a spouse is a painful event which can leave the widow(er) helpless in face of a host of responsibilities for which she has not been prepared. The GAC Committee, aware of the difficulties that certain people can encounter in these circumstances, invites them, if they should so wish, to make contact with one of its members, who will endeavour to give help and assistance - in, of course, the strictest confidence.

Derek HARVEY



(Traduction)

Nous avons appris avec regret le décès de Derek Harvey qui entra au CERN en 1965 comme membre du groupe de la Chambre à Bulles de deux mètres, ayant travaillé auparavant pour le Laboratoire Rutherford sur la Chambre à Bulles à hydrogène nationale britannique. Il demeura dans le groupe de la CB 2m jusqu'à son départ à la retraite, en 1980.

Derek mourut le vingt huit décembre 1995 à la suite d'une longue maladie et fut enterré à Neydens, Haute-Savoie, le deux janvier 1996. Il laisse derrière lui une veuve, trois enfants adultes et sept petits-enfants.

Il restera dans le souvenir de ses nombreux amis et collègues comme un personnage amical et haut en couleurs, parlant anglais (et français) avec un splendide accent "Gordie" du nord-est de l'Angleterre.

Malcom Dykes.

Derek HARVEY

(Original)

We regretfully record the death of Derek Harvey, who joined CREN in 1965 as a member of the Two Metre Bubble Chamber group, having previously worked at CERN for the Rutherford Laboratory on the British National Hydrogen Bubble Chamber. He remained with the 2m BC group until his retirement in 1980.

Derek died on the twenty-eighth of December 1995 after a long illness and was buried in Neydens, Haute-Savoie, on the second of January 1996. He leaves a widow, three grown-up children and seven grandchildren.

He will be remembered by his many friends and colleagues as a friendly, colourfull character speaking English (and French) with a splendid Geordie accent from the North East of England.

Malcom Dykes.

Yves FAVEREAU



(Traduction)

Le 14 mars 1996, de nombreux membres du CERN se rassemblèrent à Annemasse pour un dernier adieu à Yves Favereau, un collègue très respecté et un ami affectionné.

Yves FAVEREAU était né en Gironde en 1923 où il fit son apprentissage en mécanique. A l'âge de 29 ans, il émigra au Canada et deux années après au Etats-Unis où il travailla comme outilleur à Ford Motor Company à Cleveland. Ses enfants approchant de l'âge scolaire, Yves décida de revenir en France et, en 1961, il rejoignit le CERN à la Division NPA, travaillant sur le premier système d'éjection rapide qui servit ensuite à l'expérience neutrini en 1963. Les compétences techniques générales et la capacité de commandement d'Yves furent vite remarquées.

En 1967, le CERN forma une collaboration avec l'Institut de Physique des Hautes Energies (IHEP) près de Serpukhov, l'URSS offrant aux physiciens du CERN l'accès à ce qui était alors les faisceaux de protons à la plus haute énergie (70 GeV). En retour, le CERN devait fournir en contribution un système d'extraction rapide et un séparateur RF de particules destinés au faisceau devant alimenter la chambre à bulles à hydrogène Mirabelle à l'IHEP, une collaboration franco-russe. Responsable de l'atelier consacré du groupe chargé du projet d'extraction rapide, Yves en dirigeait les travaux de prototype, de construction et, pour finir, de l'installation finale et de la réception à l'IHEP en Russie. La contribution d'Yves a été un facteur décisif dans le succès du projet en février 1972.

De retour de sa mission en Russie, Yves accepta la responsabilité de l'atelier de mécanique du SPS, y compris l'atelier de soudure et celui de la tôlerie. Il assuma cette grande responsabilité à travers toutes les phases du projet SPS, ce qui lui valut la reconnaissance générale et le respect pour ses compétences, son dévouement et sa capacité de chef. Il partit à la retraite en 1988 à l'âge de 65 ans.

Yves Favereau était un homme à la fois de talents et de qualités. A côté de la mécanique, il avait une bonne connaissance de l'électronique (il faisait fonctionner dans ses moments perdus un station de radio amateur). Il apprit le russe à un niveau tel qu'il était capable, à un dîner, de se lever pour faire un discours avec un toast plein d'esprit. Sa profonde connaissance de la mécanique, sa faculté de saisir rapidement les points essentiels astucieux de high tech, et sa démarche consistente pour atteindre le but final du projet ont fait de lui un membre inappréciable du CERN. Yves était aussi exigeant, comme patron pour ses collaborateurs mais aussi pour lui-même. Lorsque plus tard, il eut à subir plusieurs opérations et que sa vie de famille était assombrie par la maladie et par la suite le décès de son épouse Elvire, son moral au travail n'en a jamais été influencé. A ses collègues qui sont souvent devenus ses amis, il laisse le souvenir d'une personne généreuse et toujours de bonne humeur qui aimait son travail et la vie en général et à qui l'on ne demandait pas de l'aide en vain. Son exemple devrait être un modèle pour nos jeunes membres du personnel.

Berend Kuiper

Yves FAVEREAU

(Original)

On 14-th of March 1996, numerous CERN staff gathered in Annemasse for a last farewell to Yves Favereau, a much respected colleague and loved friend.

Yves FAVEREAU was born in the Gironde in 1923 where he did an apprenticeship in mechanics. At the age of 29 he emigrated to Canada and two years later to the United States where he worked as a toolmaker with the Ford Motor Company in Cleveland. His children approaching age school, Yves decided to return to France and in 1961 he joined CERN in the NPA Division, working on the first PS fast ejection system which later served the neutrino experiment in 1963. Yves' overall technical competence and leadership were soon noticed.

In 1967 CERN entered a collaboration with the Institute for High Energy Physics (IHEP) near Serpukhov, USSR giving CERN physicists access to the then highest energy (70 GeV) proton beams. In return CERN would contribute a fast extraction system and RF particle separator for the beam to

serve the Mirabelle hydrogen bubble chamber at IHEP, a French-Russian collaboration. In charge of the dedicated workshop of the fast ejection project group, Yves led the work of prototyping, of construction and thereafter of the final installation and commissioning at IHEP in Russia. Yves' contribution was decisive factor in the success of the project in February 1972.

Upon his return from the Russian mission, Yves accepted the responsibility for the SPS mechanical workshop, including welding and plate metal workshop. Yves carried the large responsibility through all phases of the SPS project, which won him general recognition and respect for his competence, devotion and leadership. He retired in 1988 at the age of 65.

Yves favreau was a man of both talents and virtues. Besides mechanics, he had a good grasp of electronics (he operated a ham station in his spare time) He learned the Russian to a level that he could stand up at a dinner table and make a speech with a witty toast. His thorough knowledge of mechanics, quick grasp of tricky high tech essentials and consistent drive for the project's end goal, made him an invaluable member of CERN. Yves was also demanding, as a boss for his collaborators but also for himself. In later years, when undergoing several operations and with his family life was clouded by the illness and later death of his wife Elvire, his work morale has never been influenced. To his colleagues, who often became friends, he will be remembered as a generous and always good humoured person, who liked his work and life in general and to whom nobody applied for help in vain. His example should be an inspiration for our younger staff members.

Berend Kuiper

LA CAISSE DE PENSIONS

(Interventions de J.-F.Barthélemy et de L.Resegotti à l'Assemblée Générale du 26 avril 1996)

(Original)

Comme à l'accoutumée, nous relatons ici les principales informations concernant la Caisse de pensions, qui se sont fait jour depuis la parution du dernier Bulletin en décembre 1995. Ces informations concernent:

1. l'administration de la Caisse (élections au Conseil d'administration - Composition du

Conseil d'administration et du Comité de placement - Budget et personnel pour 1996);

2. Les décisions administratives (saisie sur les pensions en faveur des créanciers d'aliments des bénéficiaires de la Caisse - directives de placement - critères d'utilisation des produits dérivés);

3. l'adaptation des pensions (égalité de traitement face à l'inflation entre actifs et pensionnés - discussions au sein du TREF et du Comité des Finances - groupe spécial tripartite et élaboration du "paquet" - compromis accepté par le personnel et approuvé par le Conseil du CERN);

4. le rapport Ottosson sur les "Garanties de paiement des pensions des membres du personnel du CERN en cas de dissolution de l'Organisation";

5. la performance de la Caisse en 1995 (informations préliminaires).

1. L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

1.1. Le Conseil d'administration

Les mandats de membres ou suppléants au Conseil d'administration de MM. Bovet, Chiaveri, Henny, et Pittin arrivaient à expiration à la fin de 1995. En application des Statuts de la Caisse, des élections furent organisées. Deux sortants, MM. Henny (membre) et Pittin (suppléant) ne se représentaient pas. Furent élus:

Membres titulaires: MM. C. Bovet (1'084 voix) et F. Ghinet (817 voix);

Membres suppléants: MM. Ph. Bernard (791 voix) et E.Chiaveri (707 voix).

M. G. Bachmann, membre titulaire nommé par le Directeur général de l'ESO, est

remplacé par Mme A. Cabillic. La composition du Conseil d'administration ne varie que par l'effet des départs, des élections et des nominations, tous les autres mandats de membres titulaires et de suppléants qui venaient à expiration fin 1995 ayant été renouvelés.

En ce qui concerne le Bureau de la présidence, nommé par le Conseil du CERN, les mandats du Président, M. P.Levaux, et d'un des Vice-présidents, M. W.C.Middelkoop sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1996, et celui de l'autre Vice-président, M.G.Maurin, jusqu'au 31 décembre 1997.

1.2. Le Comité de placement

Les membres du Comité de Placement restent les mêmes qu'en 1995, soit M. G.Maurin, Président, M. Ch.Cuénoud, Secrétaire, et MM. J.Bezemer, C.Bovet, W.C.Middelkoop, A.J.Naudi, membres. Le Conseil d'administration a renouvelé le mandat de M. J. Martin, ancien Directeur de la Caisse de pensions de British Petroleum à Londres, en tant qu'expert permanent, associé aux travaux du Comité. Des experts spécialisés dans des domaines spécifiques~ seront invités à certaines réunions du Comité, sur une base ad hoc.

1.3. Le Budget

Le budget reste stable: 2'530 KCHF pour 1996 (1'680 pour le personnel, 850 pour le matériel), contre 2'575 (1'730 + 845) en

1995. De même en est-il pour le personnel de la Caisse, au total 12,5 postes, qui demeure inchangé par rapport à 1995.

2. DECISIONS ADMINISTRATIVES

2.1. Sur proposition du Conseil d'administration de la Caisse, le Conseil du CERN a approuvé une modification aux Statuts de la Caisse (article I 3.02), permettant désormais une saisie, en faveur d'un créancier, d'aliments d'un bénéficiaire de la Caisse, sur la pension de ce dernier. Le mécanisme de fonctionnement de cette nouvelle mesure est semblable à ce qui existe déjà pour les actifs: les créanciers pourront s'adresser directement à l'Office des Poursuites à Genève, et la procédure qui s'ensuivra sera celle du droit commun.

2.2. Lors de sa cinquante-quatrième réunion, le 5 décembre 1995, le Conseil d'administration a fixé ses directives de placement pour 1996. Le seul changement par rapport à 1995 consiste en un relèvement de 45 à 50% du minimum d'avoirs investis en francs suisses, compte tenu de la situation monétaire internationale.

2.3. L'arrivée des "produits dérivés", instruments boursiers d'un maniement délicat, a amené le Conseil d'administration à s'interroger sur leur utilisation. A la suite d'un audit effectué par la société Price Waterhouse à la demande du Conseil, ce dernier a commencé l'élaboration de directives sur l'emploi de ces instruments. La ligne de conduite générale est qu'ils ne

dovent pas être utilisés isolément en tant que tels, mais seulement dans des stratégies de couverture de risques ou d'allocations d'actifs.

3. L'ADAPTATION DES PENSIONS

3.1. Les calculs de l'Actuaire-conseil de la Caisse de pensions concernant l'influence des adaptations des salaires et des pensions sur l'équilibre technique de la Caisse (voir la présentation de l'étude actuarielle 1995 dans le bulletin N° 12 du GAC) ont amené le Conseil d'adrnistration à formuler une recommandation visant à assurer l'égalité de traitement entre pensionnés et actifs, face à à l'inflation.

L'adaptation des pensions a donc été conditionnée par les décisions du Conseil du CERN concernant les salaires.

3.2. Le problème de l'ajustement des traitements pour l'année 1996 a été traité dans le contexte de la revue quinquennale des conditions d'emploi au CERN, dont l'échéance était la fin de 1995. Un organe tripartite (Etats membres - Direction du CERN - Association du Personnel), le "TREF", constitué depuis déjà une année, a examiné les résultats de l'enquête comparative sur les conditions d'emploi dans les organisations scientifiques européennes et dans les industries de pointe par rapport à celles du CERN. Le TREF a aussi pris en considération les propositions de modifications des Statut et Règlement du personnel ainsi que d'autres questions

importantes concernant les conditions économiques et sociales faites au personnel du CERN. Le TREF est un lieu de réflexion et de discussion, et n'est pas mandaté pour élaborer des recommandations. Différentes interprétations des résultats de l'enquête selon les différentes sensibilités des intervenants, s'y sont confrontées librement et chacun a pu comprendre un peu mieux les points de vue des autres.

3.3. Les difficultés qui ont surgi, en novembre, à la suite des prises de position de certaines délégations au Comité des finances, ainsi que les travaux d'un Groupe restreint tripartite, qui ont abouti à un "paquet" de mesures, accepté par le personnel et approuvé par le Conseil du CERN le 15 décembre, ont déjà été évoqués dans l'exposé du Président du GAC.

Voici, en détail, les décisions concernant les adaptations des traitements de base et des pensions. Les premiers ont été relevés de 1,31 % à partir du 1er janvier. Toutefois 0,70% seulement se sont retrouvés dans les enveloppes de paie, les 0,61% restant étant consacrés à une augmentation des cotisations des actifs à la Caisse de pensions. En outre, un jour de congé spécial rémunéré est désormais accordé chaque année au personnel.

Les pensions ont été majorées de 1,74% au 1er janvier 1996, en se référant aux mêmes critères que ceux utilisés pour les traitements, mais sans application du

coefficient d'imposition, les pensions étant soumises à l'impôt.

4. LA GARANTIE DES PENSIONS

M. M.O.Otsson, Président du Groupe spécial sur la Réintégration, chargé d'étudier la question des garanties des pensions du personnel du CERN en cas de dissolution de l'Organisation, a présenté son rapport au Comité du Conseil lors de sa réunion du 14 décembre. Ce rapport fait le point sur la question et propose les instruments juridiques permettant, le moment venu, la mise en place d'une fondation internationale de droit suisse, propre à assurer le paiement des pensions jusqu'à extinction des droits du dernier bénéficiaire de la Caisse. En annexe à l'exposé des motifs et des moyens de la garantie, le rapport présente:

- un projet de Résolution du Conseil du CERN, complétant celle qu'il avait adoptée en juin 1986, et précisant les conditions de la création de la fondation, en particulier la mise en équilibre de la Caisse avant transfert de ses avoirs à la fondation;
- un projet de Statuts ("Acte constitutif") de la fondation;
- un projet d'échange de lettres entre les Autorités fédérales suisses et le CERN garantissant que la fondation, une fois créée, bénéficierait des mêmes immunités et priviléges fiscaux en matière mobilière que ceux accordés aujourd'hui à l'Organisation.

Le Comité du Conseil a décidé de reprendre la discussion de ce rapport lors de ses prochaines réunions et de le soumettre, entre-temps, aux procédures de consultation habituelle, notamment au TREF.

Une présentation au TREF a eu lieu le 29 février 1996. Ce dernier a souhaité avoir une réunion conjointe avec le Groupe spécial sur la Réintégration, le 18 avril, afin de pouvoir poser directement des questions à ses membres.

5. PERFORMANCE DE LA CAISSE EN 1995

Des informations préliminaires à ce sujet ont été données au Conseil d'administration de la Caisse lors de sa réunion du 18 avril. En 1995 la performance globale a été d'environ 4,3% (face à une inflation de 2,1% d'août 1994 à août 1995). La force du franc suisse par rapport aux autres monnaies a pesé sur ce résultat, dans la mesure de la

diversification monétaire des investissements.

Contrairement à l'année précédente, la performance des investissements mobiliers (5,8%) a été nettement meilleure que celle de l'immobilier, qui a subi, en plus des pertes de change, l'effet de la crise affectant les immeubles commerciaux et les bureaux.

Des renseignements détaillés sur les résultats de la Caisse de pensions en 1995 seront fournis, comme d'habitude, dans le rapport annuel, qui sera présenté au Conseil du CERN lors de sa réunion de juin 1996, pour être mis ensuite à la disposition des membres et des bénéficiaires de la Caisse.

*Jean-François Barthélémy et Lorenzo Resegotti.
Délégués du GAC au Conseil de l'Association
du personnel.*

THE PENSION FUND

(Report by J.F. Barthélémy and L Resegotti at the Annual General Meeting of April 26 1996)

(Translation)

As is our custom we give here the main information relating to the Pension Fund which has arisen since the last Bulletin of December 1995. These reports concern:

1. The administration of the Fund (elections to the Governing Board - membership of the

Governing Board and of the Investment Committee - budget and staff for 1996)

2. Administrative decisions (distraint on pensions for the payment of maintenance allowances owed by beneficiaries of the

Fund - investment directives - criteria for the use of derived products).

3. Pension indexation (equality of treatment vis-à-vis inflation between active staff and pensioners - discussions at TREF and the Finance Committee - the special tripartite working party and the elaboration of the package - compromise accepted by CERN staff and approved by CERN Council).

4. The Ottosson Report on "guarantees for the payment of pensions of members of CERN staff in the case of the dissolution of the Organization".

5. The performance of the Fund in 1995 (preliminary information).

1. THE ADMINISTRATION OF THE FUND

1.1 The Governing Board

The mandates as full or alternate members of the Governing Board of Messrs. Bovet, Chiaveri, Henny and Pittin expired at the end of 1995. Elections were held in accordance with the Rules of the Fund. Two of the outgoing members, Messrs. Henny (member) and Pittin (alternate) did not stand for re-election. Those elected were:

Titular members: Messrs. C. Bovet (1084 votes) and F. Ghinet (817)

Alternates: Messrs. P. Bernard (791 votes) and E. Chiaveri (707).

Mr. G. Bachmann, titular member nominated by the Director-General of ESO, is replaced by Mrs. A. Cabillic. These are the only changes in the composition of the Governing Board as all the other mandates of titular or alternate members which expired at the end of 1995 were renewed.

As for the Bureau of the Chairman, nominated by CERN Council, the mandates of the Chairman, Mr. P. Levaux, and of one of the Vice-Chairmen, Mr. W.C. Middelkoop, run until the end of 1996, and that of the other Vice-President, Mr. G. Maurin, until the end of 1997.

1.2 The Investment Committee.

The members of the Investment Committee remain as in 1995, namely Mr. G. Maurin, Chairman, Mr. C. Cuénoud, Secretary and Messrs. J. Bezemer, C. Bovet, W.C. Middelkoop and A.J. Naudi, members. The Governing Board renewed the mandate of Mr. J. Martin, former Director of the Pension Fund of British Petroleum at London, as permanent expert, associated with the work of the Board. Specialist experts in specific fields will be invited to Committee meetings on an ad hoc basis.

1.3 The Budget

The budget remains stable: 2'530 KCHF for 1996 (1'680 for personnel, 850 for materiel) as against 2'575 (1'730 + 845) in 1995. Similarly for the Fund's staff, totalling 12.5 posts, unchanged from 1995.

2. ADMINISTRATIVE DECISIONS.

2.1. Following the proposal of the Fund's Governing Board, CERN Council has approved a change in the Rules of the Fund (article I 3.02). From now on a constraint can be made on the pension of a beneficiary of the Fund in favour of the unpaid recipient of a maintenance allowance. The mode of operation for this new measure is similar to that which already exists for the active staff: the creditors should contact directly the "Office des Poursuites" at Geneva, and the ensuing procedure will then be according to common law.

2.2. The Governing Board, at its fifty-fourth meeting on December 5 1995, determined its investment directives for 1996. The only change with respect to 1995 consists in the increase from 45 to 50% of the minimum assets to be invested in Swiss francs, taking into account the international monetary situation.

2.3. The arrival of "derived products", financial instruments to be handled with care, has led the Governing Board to consider how to use them. After an audit made by Price Waterhouse at the request of the Board, the latter has started to elaborate directives on the use of these instruments. The general line is that they should not be used as such by themselves, but only in strategies to cover risks or distribution of assets.

3. PENSION INDEXATION

3.1. The calculations of the Consulting Actuary of the Pension Fund on the influence of the indexation of salaries and of pensions on the technical balance of the Fund (see the presentation of the 1995 actuarial study in GAC Bulletin 12) have led the Governing Board to formulate a recommendation aimed at ensuring an equality of treatment between pensioners and active staff in the face of inflation.

The indexation of pensions has therefore taken into consideration the decisions of CERN Council concerning salaries.

3.2. The problem of the adjustment of salaries for the year 1996 has been treated in the context of the quinquennial review of employment conditions at CERN, which was due at the end of 1995. A tripartite group (Member States - CERN Administration - Staff Association) the TREF, set up more than a year ago already, has examined the results of the comparative study of conditions of employment in the European scientific organizations and in leading edge industries compared with those at CERN. The TREF has also taken account of the proposed changes in the Staff Rules and Regulations as well as other important questions concerning the economic and social conditions affecting CERN staff. The TREF is a place of reflection and discussion and is not mandated to make recommendations. Different interpretations of the results of the enquiry, according to the different feelings of the speakers, were

freely put forward and everyone was able to understand a little better the viewpoint of the others.

3.3. The difficulties which arose in November after the positions taken up by certain delegations at the Finance Committee, as well as the work of the restricted tripartite group, which resulted in a package deal, accepted by the staff and approved by CERN Council on December 15 1995, have already been covered in the exposé of the GAC President.

Here are the details of the indexation of basic salaries and of pensions. The first have been increased by 1.31% from January 1. However only 0.70% will be found in the pay packets, the remaining 0.61% being used for an increase in contributions of the active staff to the Pension Fund. An additional day of paid annual leave is also granted to the staff.

Pensions were increased by 1.74% on January 1 1996, using the same criteria as for salaries, but without applying the taxation coefficient as pensions are subject to tax.

4. PENSION GUARANTEES.

Mr. M.O. Ottosson, Chairman of the Special Group on Reintegration, studying the question of guarantees for the pensions of CERN staff in the case of the dissolution of the Organization, presented his report to the Committee of Council at its meeting on

December 14. This report situates the question and puts forward the legal instruments enabling an international foundation, governed by Swiss law, to be set up at the necessary time and capable of assuring the payment of pensions until the extinction of the rights of the last beneficiary of the Fund. In annex to the explanation of the motives and means of the guarantee the report gives:

- a draft Resolution of the CERN Council, completing the one adopted in June 1986, and detailing the conditions for the creation of the Foundation, in particular the balancing of the Foundation before the transfer of its assets to the Foundation;
- a draft for the Statutes ("Acte constitutif") of the Foundation;
- a draft exchange of letters between the Swiss federal Authorities and CERN guaranteeing that the Foundation, once set up, would benefit from the same immunities and fiscal privileges for movable assets as those now accorded to CERN.

The Committee of Council decided to take up the discussion of this report in its future meetings and to submit it, meanwhile, to the customary consultation procedure, notably with TREF.

A presentation was made on February 29 1996 to TREF which desired to have a joint meeting on April 18 with the Special Group

on Reintegration, so as to be able to put questions directly to members of the group.

5. THE PERFORMANCE OF THE FUND IN 1995

The Fund's Governing Board were given preliminary information on this subject at its meeting on April 18. The global performance was about 4.3% (with an inflation of 2.1% from August 1994 to August 1995). The strength of the Swiss franc has depressed this result owing to the spread of investments over other currencies.

In contradiction to the previous year the performance of movable investments (5.8%) was distinctly better than that of real estate,

which suffered, in addition to the exchange losses, the effect of the crisis affecting commercial buildings and offices.

Detailed information on the results of the Pension Fund in 1995 will be given, as usual, in the annual report, which will be presented to the CERN Council at its meeting in June 1996, and will then be available to members and beneficiaries of the Fund.

*J-F. Barthélémy and L. Resegotti.
GAC Delegates to the Council of the Staff Association.*

ASSURANCE MALADIE

(Interventions de Reinhard Budde et de Jean-Paul Diss à l'Assemblée générale du 26 avril 1996)

(Original)

Lors de l'Assemblée générale du GAC de 1995, R.Budde et J.Trembley avaient commencé leur intervention en rappelant que notre Caisse Maladie fonctionnait comme une mutuelle et que nous avions tous des responsabilités dans ce domaine, notamment dans la manière dont nous gérons nos propres dépenses de santé, si cela doit malheureusement être le cas, car le montant des primes d'assurance que nous versons doit équilibrer les coûts.

Ces principes sont restés les mêmes au cours de l'année écoulée et nous allons essayer de

donner un bref aperçu sur l'évolution de la situation et sur les perspectives d'avenir.

1. RESSOURCES DE L'ASSURANCE MALADIE.

Les ressources de notre système d'assurance maladie reposent sur l'encaissement des primes dont la valeur a été, en 1995, de 3,42% du salaire de base payés par l'assuré + 6,35% payés par l'Organisation, soit un total de 9,77%.

Pour les pensionnés, cette prime était toujours encore calculée sur la base de 3,42% du taux de pension maximal.Ceci ne signifie pas que l'Organisation n'a pas contribué du tout au financement des dépenses de santé des pensionnés, car une part non négligeable des primes qu'elle verse pour les actifs a en fait servi à satisfaire les demandes de remboursement des pensionnés (couvrant environ 40% des 65% non financés directement).

En 1995, le montant des contributions versées par les pensionnés était de l'ordre de 3,6 MCHF alors que les remboursements atteignaient une somme de 11,5 MCHF - chiffres à mettre en face des 35.8 MCHF de remboursements enregistrés pour l'ensemble des assurés et leurs familles et un montant total de prime encaissées de 38,8 MCHF.

Mais des discussions sérieuses ont eu lieu en cours d'année, à la demande de l'Administration pour arriver à faire payer

par l'Organisation une contribution pour les pensionnés de manière plus directe.Si un accord de principe était atteint sans trop de problème les difficultés surgirent lorsqu'il fallu savoir comment arriver à cela.Ce n'est que par le biais de réductions d'autres dépenses et/ou par l'augmentation d'autres ressources que le Comité des Finances a finalement accepté que soit procédé au versement d'une contribution directe de l'Organisation. Celle-ci sera en 1996 de 20% de la prime totale et augmentera progressivement au cours des cinq années à venir pour atteindre les 65% après ce délai.

Parmi les mesures importantes prises, il y en a deux au sujet desquelles vous en avez été informés par une lettre du Directeur général:

- élévation de la franchise de 70- à 100-CHF
- abaissement du forfait hôtelier pour les cures à 10- CHF,excepté pour tout ce qui touche les suites d'accidents ou de maladies professionnelles.

2. SITUATION DE L'ASSURANCE MALADIE EN 1995.

QUELQUES CHIFFRES..

- total des personnes assurées:	11'311	
- primes encaissées :	38,3 MCHF	+ 0.52%
- remboursements payés :	35.8 MCHF	+ 5.15%
- primes payées par.pensionnés:	3,6 MCHF (3.3 en 1994)	
- remboursements aux pens. :	11,5 MCHF (11.5 en 1994)	
- honoraires médecins en % :	17,37	+ 3.71%
- frais pharmaceutiques en %~:	10,76	+ 10.4%
- hospitalisations 1+2 classe %:	17,77	+ 8.7%
- hospitalisations 3.classe en % :	17,17	- 3.3%
- frais de cure en % :	2,5	- 13%
- soins dentaires en % :	13,9	+ 0.27%

3.

LE CHISB

Deux membres du GAC continuent de siéger au Comité de Surveillance de l'Assurance Maladie (en anglais CHISB), comité créé par le CCP en 1992, R.Budde et J.P.Diss qui a remplacé J.Trembley à partir du mois de Juillet 1995. L'occasion nous est donnée ici de remercier très chaleureusement J.Trembley pour tout le travail qu'il a accompli dans ce groupe au cours des années écoulées.

Le CHISB s'est réuni à six reprises au cours de l'année écoulée et s'est principalement penché sur les questions qui viennent d'être abordées plus haut. Il a notamment pu entendre M.Page, Directeur de l'AUSTRIA au sujet des mesures de limitations de coûts, préconisées et en partie appliquées à présent, et aussi au sujet des mesures prises par AUSTRIA elle-même pour assurer un

meilleur contrôle des dépenses (troisième médecin-conseil, pharmacien-conseil).

Les travaux du CHISB se poursuivent et sont toujours encore orientés vers les problèmes de réduction des coûts de l'assurance-maladie. Ils portent en ce moment sur la question des dépenses de santé des conjoints qui sont au bénéfice de ressources à l'extérieur du CERN et sur la possibilité d'envisager pour ces personnes de faire mettre en oeuvre en premier lieu l'assurance maladie contractée auprès de leur employeur avant de faire appel à celle du CERN. Le problème de l'assurance dépendance n'est pas oublié et fera l'objet d'une étude approfondie, nous l'espérons encore avant la fin de l'année en cours.

Reinhard Budde, Jean-Paul Diss.

*Délégués du GAC au Conseil du personnel
de l'Association.*

HEALTH INSURANCE

(Report by Reinhard Budde and Jean-Paul Diss at the Annual General Meeting
of April 26 1996).

(Translation)

R. Budde and J-P. Diss began their presentation at the 1995 AGM by recalling that our Health Insurance Scheme is a mutual scheme and that we all have our responsibilities to it, specifically in the way in which we manage our own health

expenses, should that unhappily be necessary, for the total of the insurance premiums that we pay must balance the costs.

These principles remained unchanged during the past year and we shall try to give a brief overview of the evolution of the situation and of the prospects for the future.

1. INCOME OF THE HEALTH INSURANCE SCHEME

The income of our Scheme depends on the receipt of premiums which in 1995 amounted to 3.42% of the basic salary, paid by the insured person, plus 6.35% paid by the Organization.

For pensioners, the premium continued to be calculated on the basis of 3.42% of the maximum pension. This does not mean that the Organization has made no contribution to the pensioners' health expenses, as a non-negligible part of the premiums which it pays for the active staff has in fact served to cover reimbursements to pensioners (covering about 40% of the 65% not financed directly).

The total of the contributions paid by the pensioners in 1995 was about 3.6 MCHF, while their reimbursements totalled 11.5 MCHF - figures to be compared with reimbursements of 35.8 MCHF for the totality of those insured and their families and a total premium income of 38.8 MCHF.

But serious discussions have taken place during the year at the request of the Administration to arrive at the Organization making a more direct payment for the pensioners. If there was little problem in coming to an agreement of principle, difficulties arose when means were sought to reach this goal. It was only by means of reductions in other expenditure and/or the increase in other income that the Finance Committee finally accepted that the Organization should make a direct contribution. In 1996 this will be 20% of the total premium and will be increased progressively over the next five years to reach 65% at the end of this period.

Among the decisions of importance that were taken you have been informed of two by a letter from the Director General:

- increase of the franchise from 70 to 100 CHF
- reduction of the fixed reimbursement for hotel expenses during cures to 10CHF per diem, except for those following accidents of professional illnesses.

2. THE SITUATION OF THE HEALTH INSURANCE SCHEME IN 1995 A FEW FIGURES.

- total number of people insured	11,311	
- premiums paid in	38.3 MCHF	+ 0.52%
- reimbursements paid out	35.8 MCHF	+ 5.15%
- premiums paid in by pensioners	3.6 MCHF	(3.3 en 1994)
- reimbursements to pensioners	11.5 MCHF	(11.5 en 1994)
- doctors' honoraria	17.37 %	+ 3.71%
- pharmaceutical expenses	10.76 %	+ 10.4%
- hospitalisation, 1st and 2nd class	17.77 %	+ 8.7%
- hospitalisation, 3rd class	17.17 %	- 3.3%
- expenses for cures	2.5 %	- 13%
- dental expenses	13.9 %	+ 0.27%

3. THE CHISB.

Two members of GAC continue to sit on the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB), created by the CCP in 1992, R. Budde and J-P. Diss, who replaced J. Trembley in July 1995. We take this occasion to thank very warmly J. Trembley for all the work he has accomplished in this group over the past years.

The CHISB met six times in the past year and has been concerned chiefly with the questions which have been raised above. It has heard Mr. Page, director of AUSTRIA, on the subject of cost reduction measures, proposed and in part already applied, and also on the subject of measures taken by AUSTRIA itself to assure a better control of expenditure (third medical consultant, pharmacist consultant).

The work of the CHISB continues and is always directed towards the problem of reducing health insurance costs. At present they are looking at the question of the health expenses of spouses who have income external to CERN and on the possibility that such persons should make first claims on the health insurance of their employer before claiming on the CERN scheme. The problem of insurance for long term dependency has not been forgotten and will be the subject of a study in depth which we still hope to have before the end of the year.

*R. Budde, J-P. Diss
GAC Delegates to the Staff Council of the
Association*

RENCONTRES ET VOYAGES

(Intervention de Jean Robert à l'Assemblée Générale du 26 avril 1996)

(Original)

Notre "Pot de Noël" traditionnel a eu lieu le 5 décembre et ce sont quelque 150 membres qui se sont retrouvés dans l'amphithéâtre. Après une courte partie du jeu "Questionnez, on vous répondra!", nous avons pu nous évader bien loin des tracas quotidiens avec la projection d'un film de S. Monachon intitulé "Fantaisie romantique". Ce cinéaste vaudois nous avait déjà enchanté en octobre avec son film sur les Alpes, et ce fut à nouveau un émerveillement avec des images magnifiques faisant rêver chacun selon son humeur.

Notre programme de voyages 1996 est sur les rails. Tout d'abord, 26 personnes participeront à une escapade de 8 jours en Andalousie au début juin. Après un vol Genève-Malaga, c'est en car sous la conduite d'un guide local présent pendant tout le trajet que les participants découvriront successivement Ronda, Séville avec l'Alcazar et la Giralda, Cordoue et sa célèbre

Mosquée, Ubeda et Baeza, Grenade et l'Alhambra, puis Torremolinos, dernière étape avant le retour. Pour ceux qui préfèrent de courtes excursions, c'est en car que le 25 juin nous partirons à la découverte de Lyon avec visite de la ville et du Palais de la Miniature et, bien entendu, dégustation de spécialités lyonnaises lors du déjeuner.

Un sondage a montré un certain intérêt pour les courses prévues en automne, à savoir un voyage en car à Venise en septembre et une excursion aux Salines de Bex en octobre. Nous vous ferons parvenir au début de l'été des propositions plus précises.

Enfin, n'oubliez pas que vos propositions, que ce soit pour un voyage ou une séance de divertissement, sont toujours les bienvenues !

Jean Robert.

MEETINGS AND TRAVEL

(Translation)

Our traditional "Pot de Noël" was held on December 5 and some 150 members of the Association met together in the main

auditorium. After a short session of "Questions and Answers" we were able to fly far away from our daily routine and see

S. Monachon's film entitled "Fantaisie romantique". This Vaudois cineast has already enchanted us in October with his film on the Alps and we marvelled again at his magnificent pictures leading each of us into his own dreams.

Our 1996 travel programme is under way. First of all 26 people will take part in an eight day tour in Andalusia at the beginning of June. After flying to Malaga the party will travel by coach, accompanied throughout by a local guide. They will visit Ronda, Seville with the Alcazar and the Giralda, then Cordoba and its famous mosque, Ubeda and Baeza, Grenada and the Alhambra, and then Torremolinos, the last stage before returning to Geneva. For those who prefer short

outings we shall set out by coach on June 25 to discover Lyons, with a visit of the city and the "Palais de la Miniature" and, of course, to dine on the specialities of Lyons

A poll has shown an interest in the excursions planned for the autumn: a tour by coach to Venice in September and an outing to the salt mines at Bex in October. We shall send you more detailed information at the beginning of the summer.

Finally - don't forget that your proposals, whether they be for a tour or for entertainment, are always welcome !

J. Robert

Rédaction: Robert Lévy-Mandel et Peter Standley.

**GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN.**

BULLETIN D'ADHESION

Je, soussigné,

M., Mme, Melle, (nom en majuscules).....
(prénoms).....

Demeurant (rue, numéro).....

No postal.....Localité.....Pays.....

No de téléphone.....

demande à adhérer au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

Je désire payer ma cotisation annuelle de 25 Francs suisses :

- par un versement au compte chèque postal suisse 12.20556.6

ou

- par ordre de paiement à la Société de Banque Suisse au compte C7. 109'245. 0

Date : Signature

Dès que nous aurons reçu votre adhésion, nous vous ferons parvenir les statuts du Groupement, la liste des membres du Comité et le formulaire vous permettant de verser votre cotisation.

Découper et envoyer au

Groupement des Anciens du CERN

c/o Association du Personnel

CERN

CH-1211 GENEVE 23

P.T.O. English text overleaf.

CERN PENSIONERS'ASSOCIATION

MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr, Mrs, Ms, (name in capitals).....
 (forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code.....Locality.....Country.....

Telephone No.....

wish to join the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION.

I wish to pay my annual contribution of 25 Swiss Francs

- by payment to Swiss Postal Cheque account 12.20556.6

or

- by Payment Order to the Swiss Bank Corporation, Account No C7. 109'245.0

Date : Signature

On receipt of your application, we shall send you the Statutes of the Association, the list of the Committee members and the appropriate form for you to pay your subscription.

*Cut out & send to CERN Pensioners'Association
 c/o Staff Association
 CERN
 CH-1211 GENEVE 23*

TSVP Texte français au verso.